



Alger	: 20°	06°
Oran	: 22°	09°
Annaba	: 18°	07°
Béjaïa	: 19°	09°
Tamanrasset	: 24°	07°

TUNISIE

La 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur débutera aujourd'hui à Tunis

P. 24

ALGÉRIE-TURQUIE

Cosider se lance dans la fabrication de tuyaux en fonte ductile en Algérie

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

Dernier délai pour le dépôt des dossiers ce soir à minuit

Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain s'achève aujourd'hui, 3 mars, à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral et au décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

P. 3



M. Zaâlane remplace M. Sellal à la tête de la direction de campagne du candidat Bouteflika

P. 24



Le PT décide de ne pas participer à la présidentielle d'avril prochain

P. 4

DU 4 AU 7 MARS

Une délégation du CNDH à Genève pour une rencontre des institutions nationales des droits de l'homme

P. 24

SANTÉ

PRISE DE POIDS
Ce n'est pas seulement lié à l'alimentation

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE / NAHD - GOR MAHIA :

Faux pas interdit pour les «Sang et Or»

Dos au mur, le NA Hussein-Dey tentera de se replacer dans la course à la qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, en accueillant aujourd'hui au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00) les Kényans de Gor Mahia, dans le cadre de la 4^e journée (Gr. C) de la phase de poules.

P. 21

ENVOIS POSTAUX INTERNATIONAUX :

Algérie Poste
améliore son classement mondial de 50 places

P. 24

MARCHES À TRAVERS LE PAYS:

Un décès et 183 blessés

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré un décès et 183 blessés, lors des marches populaires organisées, vendredi, dans les différents wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

P. 24

INDUSTRIE ET MINES

Journée de sensibilisation sur l'opération de collecte des peaux issues des sacrifices de l'Aïd El Adha

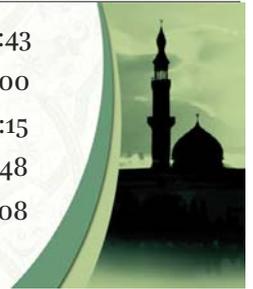
Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, présidera ce matin à partir de 8h au siège du site IMETAL, une journée de sensibilisation sur l'opération de collecte des peaux issues des sacrifices de l'Aïd El Adha pour l'année 2019.



Horaire des prières

Dimanche 25 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:43
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:48
Isha	20:08



OUM EL-BOUAGHI

Commémoration du 61^e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi...



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi, héros et figure emblématique de la guerre de libération nationale.

...Et conférence à la kasma des moudjahid d'Hussein Dey

À l'occasion de la commémoration du 62^e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi, le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h en son siège, une conférence-historique sur la vie et le parcours du chahid.

SONATRACH

Workshop sur la digitalisation dans le secteur des hydrocarbures



Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, présidera ce matin à partir de 8h, au siège de Sonatrach, l'ouverture des travaux d'un Workshop sur la digitalisation dans le secteur des hydrocarbures.

JEUNESSE ET SPORTS

Signatures de conventions avec 7 fédérations sportives

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, présidera cet après-midi à partir de 14h30, au siège de son département ministériel, la cérémonie de signature de conventions entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et sept (7) fédérations sportives (Judo, Karaté do, lutte, gymnastique, tennis de table, hal-térophile, football). Ces conventions entrent dans le cadre de la mise à la disposition des centres de regroupement et d'entraînement au profit des équipes nationales et des fédérations pour la préparation des différentes compétitions.



CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

Exposition de Sabah Ould Taleb

Le Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre), abrite jusqu'au 7 mars, une exposition de peinture de l'artiste Sabah Ould Taleb.



Météo



	Max	Min
Alger	20°	06°
Oran	22°	09°
Annaba	18°	07°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	24°	07°

GALERIE AÏCHA-HADDAD

Exposition de Samia Boumerdassi

La Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger), abrite jusqu'au 7 mars, une exposition de peinture de l'artiste peintre Samia Boumerdassi.



LAFARGEHOLCIM

Lancement de la 4^e édition du Grand prix d'architecture étudiant

LafargeHolcim a annoncé cette semaine, le lancement de la 4^e édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant 2019. Ce grand concours national s'inscrit dans le cadre de nos passerelles avec le réseau académique et vise à encourager et à promouvoir les jeunes talents en architecture. Le thème de cette année est « Repenser le tourisme balnéaire » avec plus de 420 étudiants déjà inscrits en provenance de quatre établissements d'excellence : L'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Le département d'Architecture de la faculté d'Alger, L'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Blida, Le Département d'Architecture et d'Urbanisme de Tizi-Ouzou. Cette année, les candidats sont invités à proposer des projets architecturaux répondant aux standards internationaux du tourisme balnéaire. Les projets seront évalués par un comité mixte sur des critères de : créativité, d'innovation dans le choix des matériaux et des solutions constructives, modernité architecturale, budgétaire, délais de réalisation, réduction de l'empreinte environnementale, l'utilisation des matériaux locaux, l'efficacité énergétique des bâtiments, la durabilité et de la capacité de chaque concourant à défendre son projet. La remise des prix, pour une valeur de 900.000 DZD, sera



JEUDI AU CHU MUSTAPHA

Workshop sur la néphro-protection au cours du diabète, HTA et troubles nutritionnels



Le Centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha, en collaboration avec le service néphrologie, le laboratoire de recherche RCVNT et l'association des néphrologues libéraux algériens (ANLA), organise jeudi 7 mars à partir de 8h, à l'amphithéâtre du service des urgences médico-chirurgicales, un Workshop sur la néphro-protection au cours du diabète, HTA et troubles nutritionnels.

DU 13 AU 15 AVRIL À ORAN 1^{er} Festival national du film universitaire



Le club scientifique et culturel "Essalem" de l'université d'Oran2 "Mohamed Benahmed" organisera du 13 au 15 avril prochain le premier festival national du film universitaire. Placée sous le slogan "Les étudiants entre ambition et créativité", l'édition qui sera organisée à Oran, verra la participation des étudiants cinéphiles des différentes universités du pays, a souligné le président du club Mohamed Allik. Les inscriptions pour participer à cette manifestation ont déjà débuté à précisé la même source, expliquant que ce festival vise à faire connaître les créations de ces jeunes artistes. Ceux-ci doivent participer avec des courts-métrages ne dépassant pas les 15 minutes et qui ont été produits en 2019. Le club "Essalam" de l'université Oran 2 a organisé plusieurs manifestations culturelles et activités scientifiques mettant en exergue les performances de l'étudiant universitaire dans divers domaines, rappelle-t-on.

PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

Dernier délai pour le dépôt des dossiers aujourd'hui à minuit

Le délai pour le dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain s'achève dimanche, 3 mars, à minuit, conformément à l'article 140 de la loi organique portant régime électoral et au décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Selon l'article 140 de la loi organique portant régime électoral, «la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral».

Le dossier de candidature doit être déposé par le candidat, après rendez-vous convenu auprès du secrétariat général du Conseil constitutionnel, contre accusé de réception.

A ce jour, deux postulants à la candidature ont déposé jeudi dernier leurs dossiers auprès du Conseil constitutionnel: il s'agit d'Ali Zeghdoud, président du Rassemblement algérien (RA), et Abdelhakim Hamadi, qui se présente en indépendant.

Trois autres postulants ont annoncé qu'ils effectueront cette procédure ce samedi: Belaïd Abdelaziz, du Front El-Moustakbel, Abdelkader Bengrina, du Mouvement El Binaâ, et Adoul Mahfoudh, du Parti de la victoire nationale (PVN).

Le Comité central du Parti des travailleurs (PT) de Louisa Hanoune se réunit ce samedi pour prendre une décision quant à sa participation ou pas à l'élection présidentielle. C'est le cas



aussi de bureau politique du parti Talaie El Hourriyet d'Ali Benflis qui tiendra dimanche une réunion, sur délégation du Comité central, pour trancher la question.

Quant au président Abdelaziz Bouteflika, qui brigue un nouveau mandat, son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal, a annoncé qu'il déposera son dossier de candidature le 3 mars.

Aux termes de l'article 139 de la loi organique portant régime électoral, le dossier de candidature doit comprendre les formulaires de signatures, portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public. Selon la loi, le

postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1.500.

Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclara-

tion sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.

Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.

Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution.

FFS: Hadj Djilani plaide en faveur du changement «pour sortir le pays des crises»



Le premier secrétaire national du parti du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Hadj Djilani, a plaidé samedi à Skikda en faveur du changement comme «solution unique pour sortir le pays des crises qu'il traverse». Animant un meeting populaire au centre culturel Aïssat Idir, M. Djilani a considéré qu'il fallait continuer à appeler au changement car, a-t-il soutenu, c'est «l'unique solution pour sortir le pays des crises qu'il traverse».

«La crise que traverse le pays n'est pas une crise de personnes mais plutôt une crise de projet politique, économique et social», a estimé M. Djilani, ajoutant que l'objectif du changement est de «reconstruire le consensus national et populaire, d'élire une assemblée nationale constituante souveraine et de jeter les bases d'une seconde République». Le premier secrétaire national du FFS a salué «la mobilisation pacifique d'Algériennes et algériens pour le changement et l'édification de l'Etat de droit lors des deux imposantes et pacifiques marches» et a estimé que «la maturité et la conscience politique existent bien au sein des rangs du peuple». Il a appelé en outre les citoyens à «faire preuve de vigilance afin que les projets ne sortent pas de leur véritable chemin qui est celui de l'alternative démocratique véritable». Pour Djilani, le FFS a été «parmi les premiers à appeler à la mobilisation pacifique des algériens et algériennes et forces vives du pays pour imposer l'alternative démocratique sociale». L'intervenant a clôturé son allocution en estimant que «les forces de changement existent dans les rangs des syndicats, des associations et de la société civile et la conjugaison de leurs efforts fera la différence».

Le PT décide de ne pas participer à la présidentielle d'avril prochain



Le Parti des travailleurs (PT) a décidé, samedi à Alger, de ne pas participer à l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain.

Dans une déclaration à la presse, au terme des travaux de la session extraordinaire du Comité central du PT pour trancher la participation du parti ou non à la présidentielle, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune a affirmé que le parti avait décidé de «ne pas participer à cette présidentielle et de ne pas déposer ainsi le dossier de candidature auprès du Conseil Constitutionnel (CC)».

M. Hanoune dont le parti avait retiré les formulaires de souscription au niveau du ministère de l'Intérieur, avait déclaré, auparavant, que le Comité central tranchera la question de la participation ou non à la prochaine présidentielle, en toute souveraineté et sans aucune pression, après examen des développements de la situation».

APS

PARTIS: Ghouini: «L'Algérie est déterminée à aller de l'avant»



L'Algérie a franchi d'«importantes étapes» dans le processus de développement et est «déterminée à aller de l'avant malgré toutes les difficultés et obstacles», a souligné, samedi à Bouira, le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, lors d'une rencontre nationale sur la femme.

Dans une allocution d'ouverture de cette rencontre organisée au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Bouira, M. Ghouini a loué les acquis de la paix et de la

stabilité dont jouit l'Algérie, grâce à la charte de la concorde civile et de la réconciliation nationale qui, a-t-il dit, «a commencé à donner ses fruits à travers la fraternité et l'union des rangs qui ont caractérisé les manifestations pacifiques de vendredi».

«Nous avons vu vendredi des manifestations pacifiques marquées par des comportements de haute valeur, dont cette fraternité entre les manifestants et les forces de l'ordre, qui ont fait preuve d'un professionnalisme sans précédent», s'est félicité M.

Ghouini, au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part une vingtaine de femmes venues de Bouira et d'autres wilayas du centre du pays.

«Grâce au climat de paix et de stabilité, l'Algérie a réussi à renforcer son unité et ses infrastructures de base des différents secteurs et ce, malgré les difficultés sociale, économique et financière qu'elle traverse en ces moments de crises nées de la baisse des prix du pétrole», s'est-il réjoui.

L'intervenant a saisi cette occasion pour affirmer son «respect» des

préoccupations politiques et sociales soulevées par les manifestants ces deux dernières semaines.

«Ces marches pacifiques constituent un droit constitutionnel pour le peuple algérien, et renforcent l'Etat de droit et des libertés», a-t-il soutenu, mettant en garde contre toute tentative d'atteinte à la stabilité du pays notamment en cette conjoncture géopolitique.

Dans ce cadre, l'hôte de Bouira a dénoncé des «tentatives de déstabilisation» menées, selon lui, par certaines parties françaises via la diffusion de documents secrets concernant l'Algérie.

Il a saisi cette rencontre pour appeler la partie française à «indemniser toutes les victimes des crimes horribles qu'elle a commis durant la Guerre de libération nationale».

Au sujet de l'élections présidentielle prévue le 18 avril prochain, le président d'El-Islah a réitéré le soutien de son mouvement au candidat Abdelaziz Bouteflika qui, a-t-il dit, œuvre toujours pour l'unification des rangs, avant d'appeler le peuple à recourir aux urnes afin de «décider de son sort».

PRÉSIDENTIELLE DU 18 AVRIL

M. Mahfoudh Adoul dépose son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel



Le président du Parti de la victoire nationale (PVN), Adoul Mahfoudh a déposé, samedi, son dossier de candidature à la présidentielle du 18 avril prochain, auprès du Conseil constitutionnel. M. Adoul a dit que son dossier "répond à toutes les conditions prévues dans la Constitution et la loi organique portant régime électoral", annonçant avoir "collecté 62.000 signatures auprès des électeurs, à travers 27 wilayas".

Indiquant que son objectif était de "consacrer un processus démocratique authentique et de préserver les institutions de l'Etat", il a critiqué "certaines" entraves administratives auxquelles avaient fait face les militants de son parti lors de la collecte des signatures, appelant à cet effet à la révision du régime électoral.

Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, ne jamais avoir possédé une autre nationalité, attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère et doit être de confession musulmane.

Il doit également avoir quarante (40) ans révolus au jour de l'élection, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non implication des parents du candidat né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la révolution.

Il doit également produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, outre un dossier administratif contenant les renseignements du postulant, ce dernier doit notamment présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 25 wilayas, ou bien une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

A noter que le Conseil Constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiés au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel.

Abdelaziz Belaid dépose son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel

Le président du parti du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid a déposé, samedi, auprès du Conseil constitutionnel son dossier de candidature à la présidentielle, prévue le 18 avril prochain.

A l'issue du dépôt de son dossier, M. Belaid a indiqué qu'il avait «collecté 115.000 signatures auprès des électeurs, à travers les 48 wilayas et 1748 signatures d'élus locaux».

«Partant de sa conviction que le peuple algérien veut le changement et la réalisation d'une transition calme et souple, l'instance de coordination du parti qui s'est réunie samedi matin, suite au récent mouvement populaire, a décidé de participer à la prochaine présidentielle», a fait savoir M. Belaid, soutenant qu'il sera «l'alternative», d'autant que son parti «dispose d'un programme et a déjà prouvé son aptitude à accomplir davantage de réalisations». En vertu de la loi, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1.500.

Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé



une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.

Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant dix (10) ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.

Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation

à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non implication des parents du candidat né, après le 1er juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution.

A noter que le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiés au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel.

M. Abdelkader Bengrina dépose son dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina a déposé, samedi, auprès du Conseil constitutionnel son dossier de candidature à la présidentielle du 18 avril prochain.

Animant une conférence de presse, samedi matin, avant le dépôt de son dossier, M. Bengrina a affirmé qu'il ambitionnait, à travers sa candidature à la prochaine échéance électorale, de "faire entendre la voix du peuple" et à "tendre l'oreille à ses préoccupations, intérêts et aspirations", ajoutant qu'il projetait d'édifier "une deuxième république ayant pour fondements, la préservation des constantes, la correction des insuffisances et l'adaptation à la nouvelle ère".

"L'Algérie a besoin actuellement d'un programme qui associe tout un chacun pour la définition de ses priorités", a assuré le président du Mouvement El-Bina, soulignant que ce programme ne saurait se concrétiser sans un "dialogue national regroupant



l'ensemble des partis et des différentes élites, avec un gouvernement national et un programme économique préservant la stabilité et amorçant une véritable relance économique".

Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, ne jamais avoir possédé une autre nationalité, attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère et doit être de confession musulmane.

Il doit également avoir quarante (40) ans révolus

au jour de l'élection, jouir de la plénitude de ses droits civils et politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non implication des parents du candidat né après juillet 1942, dans des actes hostiles à la révolution. Il doit

également produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, outre un dossier administratif contenant les renseignements du postulant, ce dernier doit notamment présenter soit une liste comportant au moins 600 signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 25 wilayas, ou bien une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

A noter que le Conseil Constitutionnel statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision, dans un délai de 10 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

L'acceptation ou le refus du dossier seront notifiés au concerné par une décision qui sera publiée au Journal officiel.

TUNISIE

La 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur débute aujourd'hui à Tunis

La 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur se tiendra, aujourd'hui, à Tunis, avec la participation de délégations sécuritaires de haute niveau, ont rapporté des médias locaux citant une déclaration du Secrétariat général de ce conseil.

Le Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Basé à Tunis, a indiqué dans une déclaration que les travaux de cette session se dérouleront pendant deux jours, en présence de représentants de la Ligue des Etats arabes, du Conseil de coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb arabe, ont ajouté les mêmes sources.

Les représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), de l'Organisation internationale de la protection civile, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime outre le projet CT Mena (contre le terrorisme dans la région du Moyen-Orient et Afrique du nord) sont également attendus, ont poursuivi les mêmes sources.



A l'ordre du jour de cette nouvelle session, figurent des discussions d'un certain nombre de sujets communs, notamment un projet de plan provisoire pour la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme et un projet de lutte contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psycho-

tropes. Les ministres arabes de l'Intérieur discuteront, également, des recommandations de conférences et réunions tenues au sein du Secrétariat général sur l'ensemble de l'année 2018, des résultats des réunions conjointes tenues avec des organismes arabes et internationaux

durant l'année dernière. Parallèlement, le Secrétariat général a annoncé que la réunion conjointe des Conseils des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice se tiendrait, lundi, à Tunis en présence des ministres de l'Intérieur et de la Justice des pays arabes.

Rencontre préparatoire à la réunion commune des Conseils des ministres arabes

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a présidé vendredi à Tunis la réunion préparatoire de la réunion commune des conseils des ministres de l'Intérieur et de la Justice arabes, indique samedi un communiqué du ministère.

Les participants ont, à cette occasion, étudié les accords et protocoles à mettre en œuvre et qui seront signés à l'occasion de la tenue de la réunion ministérielle, prévue lundi prochain et qui «inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre, par les pays participants à cette réunion, des mécanismes juridiques multilatéraux visant la lutte contre les différentes formes de criminalité que connaît la région», précise la même source. Il s'agit d'un accord relatif à l'organisation du transport, de la greffe d'organes et des tissus humains et l'interdiction et la lutte contre

leur commercialisation, d'un accord relatif à l'interdiction et la lutte contre le clonage humain, d'un protocole concernant la lutte contre la traite des personnes, notamment des femmes et des enfants, complétant l'accord de lutte contre le crime organisé transnational, d'un protocole arabe concernant l'interdiction et la lutte contre la piraterie en mer et l'agression armée complétant l'accord de lutte contre le crime organisé transnational. Par ailleurs, le SG du ministère de l'Intérieur a présidé une réunion de la commission préparatoire de la 36^{ème} session du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes.

Au cours de cette rencontre, les participants ont traité des différents points inscrits à l'ordre du jour à l'instar de celui relatif à l'actualisation des concepts et au budget.

En outre, les représentants des pays membres ont exposé et dé-

battu des différentes propositions formulées à l'effet de conforter le travail de l'instance. En ce qui concerne l'université arabe pour les sciences de la sécurité NAIF, qui représente l'espace scientifique du conseil, M. Dahmoune n'a pas manqué de rappeler «la nécessité d'intensifier les efforts de coordination afin de permettre à toutes les parties prenantes de participer et de bénéficier de la plus-value des travaux de cette institution tant sur le volet académique que celui de la formation». Les travaux de cette réunion «ont été marqués par d'importants échanges et nombre de propositions des différentes parties qui ont, par ailleurs, tenu à saluer la contribution de M. Dahmoune dans le rapprochement des points de vue et des propositions à même de renforcer la coordination au profit des populations et de la prospérité de la région arabe», conclut le ministre.

AFRIQUE-ALGÉRIE

Le Centre régional du patrimoine culturel en Afrique d'Alger ouvre ses portes

Le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf) devra tenir mardi à Alger la première réunion de son conseil d'administration, a indiqué hier le responsable du centre. S'exprimant lors d'un point presse, Slimane Hachi a indiqué que le conseil d'administration international du Crespiaf- un centre régional placé sous l'égide de l'Unesco- est composé d'experts et de représentants d'instances spécialisées et présidé par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Le Crespiaf, centre de catégorie 2, a pour mission de servir les objectifs stratégiques de l'Unesco en faveur de l'Afrique par l'appui aux compétences du continent en matière d'identification, d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel, a-t-il précisé. Ce premier centre africain vise également à stimuler la coopération et les échanges

d'expertise, à faciliter les échanges entre les musées et centres d'archives du continent, ou encore à créer une base de données et une meilleure connaissance du patrimoine immatériel en Afrique. Créé suite à l'accord de 2014 entre l'Unesco et l'Etat algérien, le centre est installé à la villa Dar Abdeltif sur les hauteurs d'Alger. Géré administrativement par l'Algérie et doté d'un budget alloué par l'Etat, il est le septième du genre après ceux de Chine, du Japon, de Corée du Sud, d'Iran du Pérou et de Bulgarie. Slimane Hachi a annoncé, par ailleurs, l'organisation par le centre d'une exposition intitulée «Héritages culturels immatériels en Afrique» et devant être inaugurée le 5 mars à Alger, pour présenter un élément emblématique du patrimoine de chacun des 27 pays africains détenant des classements à la liste représentative du patrimoine immatériel.

APS

M. Louh à Tunis

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh prendra part, à partir d'aujourd'hui à Tunis, à la 36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur et à la réunion conjointe des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. Les participants à ces deux réunions se pencheront, deux jours durant, sur "l'examen de la réactivation des accords relatifs à la sécurité et à la justice", outre la signature de plusieurs accords relatifs au renforcement de la coopération judiciaire et sécuritaire entre les pays arabes à l'occasion de la réunion conjointe des ministres arabes de l'Intérieur et de la Justice, ajoute la même source.



ALGÉRIE-TURQUIE:

Pour une intensification de la coopération industrielle

L'Algérie et la Turquie ont réaffirmé hier à Alger, leur volonté commune d'intensifier la coopération industrielle à travers notamment la signature d'un accord de partenariat entre le groupe Cosider et une société turque pour la construction d'une usine de fabrication de tuyaux en fonte ductile, dans la zone industrielle de Sidi Khettab (Relizane).

Présidant la cérémonie de signature de l'accord conclu entre le groupe algérien et la société turque, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a affirmé que «les hautes autorités politiques des deux pays ont une volonté commune d'intensifier la coopération bilatérale, de la diversifier et d'augmenter le volume des échanges commerciaux. Ce projet (La future usine de Relizane) s'inscrit en droite ligne de cette démarche».

Il a aussi invité les hommes d'affaires turcs à travailler avec leurs partenaires algériens pour renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, participer au projet de renouveau national et de faire du business mutuellement bénéfique. Les opérateurs turcs trouveront en Algérie des avantages comparatifs très compétitifs, de la stabilité politique et macroéconomique, une abondance énergétique, une vitalité du marché intérieur avec 40 millions de consommateurs, des infrastructures modernes et surtout des perspectives de pénétrer ensemble des marchés nouveaux, notamment en Afrique, a-t-il af-



firmé.

D'autre part, M. Necib a indiqué que les besoins nationaux en fonte ductile sont importants avec une proportion majoritaire des commandes publiques.

Il a également souligné que le secteur des ressources en eau est l'un des plus grands utilisateurs des gammes de tuyauterie fabriquées avec ce matériau.

Selon lui, cette usine garantira, d'une part, la disponibilité d'un produit national de bonne qualité, très demandé dans les différents programmes de développement des services de l'eau, et d'autre part, permettra d'épargner les devises.

Présent à cet événement, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a mis en exergue l'importance de cette usine notamment pour le renforcement de l'industrie sidérurgique en Algérie. De son côté, le P-dg de Cosider a souligné que cet accord de partenariat symbolise pour le groupe la poursuite de processus de redéploiement de ses activités.

«Pour autant, ce créneau industriel servira grandement les activités de la filiale canalisation de Cosider, chargée de la réalisation de projets de transports fluides, qui permettra de satisfaire le marché national», a-

t-il indiqué.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, d'une nouvelle production de conduites en fonte ductile tant au niveau national que continentale, exception faite bien entendu d'une ancienne unité en Egypte qui produit 55.000 tonnes par an. Pour ce responsable, cet important investissement s'inscrit dans le cadre du redéploiement des activités du groupe portant notamment sur la création d'une usine de fabrication de charpente métallique. Le groupe ambitionne aussi d'investir dans le secteur de dessalement de l'eau de mer et les énergies renouvelables. Evoquant l'évolution du groupe depuis 2003 jusqu'à 2018, il a indiqué que le plan de charge de Cosider a évolué considérablement atteignant 326 milliards DA en 2018, tandis que le chiffre d'affaires est passé de 18 milliards DA en 2003 à 172,3 milliards DA, faisant montre d'une maîtrise des activités à près de 180 milliards de DA en 2018. De son côté, le P-dg de la société turque a exprimé son souhait que cet investissement va contribuer au développement économique de l'Algérie et sera un bon exemple pour tous les investisseurs qui veulent investir en Algérie. s

TOGO: Un décret impose l'exploitation des terres rurales agricoles

Les propriétaires de terres rurales agricoles au Togo sont désormais contraints de les mettre en valeur, au risque d'en voir l'exploitation confiée à quiconque en ferait la demande légale, dans le cadre d'un contrat de bail. Un décret pris en Conseil des ministres délocalisé dans le nord du pays, mercredi dernier, fixe les modalités de mise en valeur des terres agricoles privées. Selon Lomé, la mesure, inscrite dans le cadre de l'amélioration de la législation et de la réglementation domaniale et foncière au Togo, vise surtout à favoriser le développement de l'agriculture et à lutter contre la spéculation foncière. Au Togo, près de 90% des ruraux s'adonnent à l'agriculture. Cependant, cette forte population de paysans tournée vers l'agriculture n'exploite que 11 des 60% de terres cultivables, selon une statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

RUSSIE: Hausse de 3,7 % de la production pétrolière durant les deux premiers mois de 2019

La production de condensats de pétrole et de gaz en Russie durant les deux premiers mois de 2019 a augmenté de 3,7 % par rapport à la même période en 2018, avec un volume quotidien de 11,36 millions de barils, a annoncé samedi l'Office russe central de répartition du complexe combustible et énergie.

Selon la même source, la compagnie «Rosneft» a produit durant cette période 31,99 millions de tonnes de condensats de pétrole et de gaz, la compagnie «Lukoil» 13,36 millions de tonnes et «Surgutneftgas» 9,95 millions de tonnes. Les exportations de pétrole russe vers les pays non membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI) se sont élevées à 39,61 millions de tonnes, soit 5 % de plus qu'en 2018, a précisé l'Office, ajoutant que le volume des exportations quotidiennes a atteint 4,92 millions de barils de pétrole. La Russie a adhéré, en décembre 2018, à l'accord «OPEP+» qui prévoit la réduction de la production des plus grandes puissances pétrolières. La part de production de la Russie, conformément à l'accord précité, est de 228.000 barils par semaine.

ZINC: La production mondiale atteindra 15,7 millions de tonnes en 2022

La production mondiale de zinc atteindra en 2022 un total de 15,7 millions de tonnes selon la société d'analyse de données et de médias Global Data basée à Londres. La firme de recherche prévoit un taux de croissance annuel composé de 3,8% sur les quatre prochaines années. Cette croissance sera soutenue par l'augmentation de la production et l'ouverture de nouvelles mines au Canada, en Chine, en Inde, au Kazakhstan et au Mexique, indique la même source. Ainsi, la firme s'attend à ce que près de cent projets de zinc entrent en exploitation entre 2019 et 2022. «Après une baisse substantielle en 2016, la production mondiale des mines de zinc a augmenté en 2017 et 2018, atteignant respectivement 13,2 millions de tonnes et 13,4 millions de tonnes», a souligné l'analyste minier senior chez GlobalData, Vinneth Bajaj.

Il a précisé que le marché est resté déficitaire du fait de plusieurs fermetures de mines et de la réduction de la production en raison des préoccupations liées aux prix. La production globale est encore inférieure de 1,1 million de tonnes à la demande mondiale, qui avait atteint 14,5 millions de tonnes.

SELON LA FAO: La dégradation des écosystèmes compromet le bien-être de 3,2 milliards d'individus dans le monde

La dégradation des écosystèmes compromet le bien-être de 3,2 milliards d'individus et coûte 10% du produit brut mondial annuel en perte d'espèces et de services écosystémiques, a alerté l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport publié sur son site web.

«Les écosystèmes clés qui fournissent de nombreux services essentiels à l'alimentation et à l'agriculture, y compris l'approvisionnement en eau douce, la protection contre les dangers et la création de foyers pour des espèces telles que les poissons et les pollinisateurs, déclinent rapidement, a fait constater la FAO vendredi dernier à l'occasion de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes.

Les auteurs du rapport affirment par ailleurs que la restauration de 350 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030 pourrait générer des services écosystémiques d'une valeur de 9.000 milliards de dollars et éliminer de l'atmosphère 13 à 26 gigatonnes supplémentaires de gaz à effet de serre.

«La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes aidera les pays à lutter contre les effets aussi bien du changement climatique que de la perte de biodiversité», a déclaré le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, cité dans le rapport. «Les écosystèmes se dégradent à un rythme sans précédent. Nos systèmes alimentaires mondiaux et les moyens de subsistance de millions de personnes dépendent de notre volonté commune de restaurer des écosystèmes sains et durables pour le présent et l'avenir», a-t-il insisté. Définissant la «Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes», le rapport a précisé qu'il s'agit d'un appel mondial à l'action qui rassemblera soutien politiques, recherche scientifique et pouvoir financier afin d'intensifier de manière décisive la restauration en partant d'initiatives pilotes réussies pour englober des superficies de plusieurs millions d'hectares. Selon les spécialistes, le monde



compte actuellement plus de deux milliards d'hectares de paysages déboisés et dégradés offrent un potentiel de restauration. «La Décennie accélérera les objectifs de restauration mondiaux existants, ont-ils assuré en citant à titre d'exemple, le Défi de Bonn qui vise à restaurer 350 millions d'hectares d'écosystèmes dégradés d'ici à 2030».

Le même rapport, a affirmé qu'il y a une mobilisation contre la dégradation des écosystèmes en déclarant qu'il y a actuellement, 57 pays, gouvernements infranationaux et organisations privées qui se sont engagés à restaurer plus de 170 millions d'hectares.

Cette action, selon la même source, «s'appuie sur des efforts régionaux tels que l'Initiative 20x20 en Amérique latine, qui vise à restaurer 20 millions d'hectares de terres dégradées d'ici à 2020, et l'Initiative AFR100 pour la restauration des paysages forestiers en Afrique, qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées à

l'horizon 2030». Selon la définition de la FAO, la restauration des écosystèmes est un processus visant à inverser leur dégradation. Ces écosystèmes peuvent être des paysages, des lacs et des océans qui retrouvent, grâce à la restauration, leur fonctionnalité écologique.

En somme, «il s'agit d'améliorer la productivité et la capacité des écosystèmes à répondre aux besoins de la société» en permettant la régénération naturelle d'écosystèmes surexploités ou en plantant des arbres et autres plantes.

La FAO estime qu'à l'heure actuelle, environ 20% des surfaces végétalisées de la planète affichent des tendances à la baisse en termes de productivité, avec des pertes de fertilité liées à l'érosion, à l'épuisement et à la pollution dans toutes les parties du monde.

D'ici à 2050, la dégradation et le changement climatique pourraient réduire les rendements de 10% dans le monde et de 50% dans certaines régions, selon l'institution onusienne.

PÉTROLE: Le pétrole termine en baisse après des données décevantes sur l'économie américaine

Les prix du pétrole ont terminé en baisse vendredi, les cours fléchissant après la parution d'indicateurs sur l'économie américaine de nature à inquiéter sur la vigueur de la demande énergétique dans le pays.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a lâché 1,24 dollar pour finir à 65,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE). A New York, le baril de WTI pour avril, la référence américaine, a perdu 1,42 dollar pour clôturer à 55,80 dollars. Près de l'équilibre en début de séance vendredi, les prix du baril ont plongé après la parution d'une série de statistiques aux Etats-Unis.

Le ralentissement marqué de l'activité du secteur manufacturier en février, à son plus bas niveau depuis novembre 2016, a particulièrement ébranlé les observateurs. La confiance des consommateurs aux Etats-Unis, mesurée par l'enquête de l'Université du Michigan,



a pour sa part rebondi moins que prévu en février après avoir été érodée par la fermeture partielle des administrations américaines («shutdown»). «Ces données reflètent l'idée que, peut-être, le ralentissement de l'économie mondiale commence à se ressentir plus fermement aux Etats-Unis», a commenté John Kilduff de la maison de courtage Again Capital.

Ce signal alimente en tout cas les craintes d'un ralentissement généralisé de la demande en énergie, au len-

demain de la publication d'un indicateur montrant un fort repli de l'activité manufacturière chinoise en février. L'annonce en cours de séance d'une baisse substantielle du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis (-10 unités à 843 puits) n'a pas rasséréiné les acteurs du marché.

Cette évolution suggère pourtant une légère baisse de la production à moyen terme, au moment où les extractions n'ont jamais été aussi élevées dans le pays (à

12,1 millions de barils par jour en moyenne la semaine dernière). Les investisseurs restent également inquiets du manque d'avancées dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, le géant asiatique étant le premier importateur mondial de pétrole.

Le marché devrait maintenant «probablement tourner son attention vers le renouvellement des exemptions concernant le pétrole iranien», a relevé Edoardo Campanella, analyste pour UniCredit, qui s'attend à ce qu'elles soient «en partie confirmées par l'administration Trump». Après avoir rétabli des sanctions contre l'Iran en novembre à la suite de leur retrait de l'accord sur le nucléaire avec Téhéran, les Etats-Unis ont finalement accordé des exemptions à huit pays, dont la Chine et l'Inde, les autorisant à continuer d'importer du pétrole iranien.

La date limite pour prolonger ou non ces exemptions est le 5 mai.

BAD: 470 millions de dollars pour financer des projets de développement en Côte d'Ivoire

Le gouvernement ivoirien et la Banque africaine de développement (BAD) ont procédé jeudi à Abidjan à la signature d'accords de financement de cinq projets en faveur de la Côte d'Ivoire pour un montant total de 275 milliards Francs CFA (470 millions de dollars), a indiqué la BAD sur son site web.

Les différents projets portent sur le transport urbain, les infrastructures routières, l'électricité en milieu rural, l'agriculture et l'intégration sous régionale, fait savoir la même source.

Le projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA), qui sera dans sa phase II, bénéficie ainsi d'un financement de 216,12 milliards FCFA (370 millions de dollars).

La phase 1 du projet de routes de désenclavement des zones transfrontalières allant de Bondoukou à Sampa (Est de la Côte d'Ivoire) et le projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural (PAEMIR) bénéficient également de financements de la BAD.

Le cinquième accord signé est un protocole de rétrocession de Don d'un montant de 8,45 milliards Francs CFA (14,6 millions de dollars), mobilisé par la Banque dans le cadre de la Facilité d'investissement pour l'Afrique de la Commission européenne. Il porte sur l'allègement de la contrepartie



de la Côte d'Ivoire au financement du projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor régional reliant Bamako-Zantiebougou au Mali à Boundiali-San Pedro en Côte d'Ivoire.

Selon le responsable principal en charge de programmes pour la Côte d'Ivoire, avec l'approbation de ces opérations, les engage-

ments de la BAD dans le pays ont été multipliés par trois entre 2015 et 2019, passant ainsi de 620 millions de dollars à près de 1,9 milliard de dollars.

Le portefeuille en cours indique une prédominance des infrastructures de transport à hauteur de 64 % suivi de l'énergie 24 % et de l'agriculture 9 %, selon le même responsable.

COMMERCE: Les Etats-Unis demandent à la Chine de lever les taxes sur ses produits agricoles

Le président américain Donald Trump a demandé à la Chine qu'elle supprime les tarifs douaniers sur les produits agricoles importés des Etats-Unis, soulignant que les discussions commerciales en cours se «passaient bien». «J'ai demandé à la Chine d'immédiatement supprimer toutes ses taxes sur nos produits agricoles (dont le boeuf, le porc, etc)», a écrit Donald Trump sur Twitter. Il a justifié sa demande par la bonne avancée des négociations menées actuellement par les deux pays, ainsi que par sa décision de reporter sine die la date butoir

du 1er mars, à laquelle Washington devait relever les droits de douane sur les importations chinoises. «C'est très important pour nos formidables agriculteurs - et pour moi !», a-t-il ajouté.

Après des mois de guerre commerciale, les Etats-Unis et la Chine avaient conclu une trêve de 90 jours dans le but de régler leurs différends.

Celle-ci devait s'achever le 1er mars mais Donald Trump a finalement levé cet ultimatum au vu des progrès réalisés lors de plusieurs sessions de négociations à Pékin et Washington. Le conseiller de la Maison Blanche Larry Kudlow a

affirmé jeudi que les deux pays étaient sur le point de signer «un accord historique». Une rencontre entre les présidents américain et chinois devrait être programmée. Après un dernier round de négociations à Washington en février, le ministre américain de l'Agriculture avait évoqué l'engagement des Chinois à acheter 10 millions de tonnes de soja. L'enjeu est crucial pour les cultivateurs américains: les Etats-Unis avaient exporté en 2017 environ un tiers de leur production de soja vers la Chine (où il sert surtout à nourrir les élevages de porcs) pour un

montant de 14 milliards de dollars. Mais les exportations américaines vers le géant asiatique ont plongé à l'été 2018, quand Pékin a imposé des surtaxes douanières sur le soja et d'autres produits agricoles venant des Etats-Unis. Dans un geste de conciliation après le début de la trêve, la Chine s'était déjà engagée début décembre à augmenter ses commandes agricoles. Les taxes douanières chinoises pénalisent sévèrement des régions agricoles américaines ayant largement soutenu M. Trump lors de son élec-

CACAO: Le marché mondial en 2018-2019 devrait connaître un excédent de 39.000 tonnes

Le marché mondial de cacao devrait connaître en 2018-2019, un excédent de 39.000 tonnes de fèves, a indiqué l'Organisation internationale du cacao (Icoco) dans ses dernières prévisions publiées jeudi.

D'après l'organisation, la production mondiale d'or brun est attendue à 4,79 millions de tonnes durant ladite année cacaoyère, soit une hausse de 150.000 tonnes par rapport à la campagne précédente.

La Côte d'Ivoire devrait réaliser une récolte de 2,15 millions de

tonnes de cacao en 2018/2019 à la faveur de l'amélioration des conditions climatiques notamment le relâchement de l'humidité dans la plupart des zones de culture et la diminution des risques d'apparition du phénomène El Nino.

Pour sa part, la production ghanéenne tournera autour de 900.000 tonnes, soit un volume similaire à celui de la saison dernière.

S'agissant des broyages mondiaux, l'Icoco estime qu'ils pourraient augmenter de 118.000

tonnes à 4,71 millions de tonnes en 2018-2019 du fait de la vigueur de la demande pour les produits à forte teneur en cacao et la faiblesse des prix mondiaux de la matière première qui incite les chocolatiers à accroître leurs achats.

Pour rappel, ces nouvelles prévisions de l'Icoco interviennent dans un contexte où d'après Bloomberg, la Côte d'Ivoire et le Ghana réfléchissent à l'instauration d'un prix minimum garanti commun, compris entre 1,700 et 2.000 livres pour la tonne de cacao.

REVUE HEBDO: Tendance baissière des cours mondiaux des matières premières

Les cours mondiaux des matières premières ont connu, la semaine dernière, une tendance baissière.

En voici les tendances:

PETROLE: Les prix du pétrole ont terminé la semaine en baisse vendredi, les cours fléchissant après la parution d'indicateurs sur l'économie américaine de nature à inquiéter sur la vigueur de la demande énergétique dans le pays.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a lâché 1,24 dollar pour finir à 65,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

A New York, le baril de WTI pour avril, la référence américaine, a perdu 1,42 dollar pour clôturer à 55,80 dollars.

Sur la semaine, le Brent a perdu 3,2% et le WTI 2,5%.

Près de l'équilibre en début de séance vendredi, les prix du baril ont plongé après la parution d'une série de statistiques aux Etats-Unis.

Le ralentissement marqué de l'activité du secteur manufacturier en février, à son plus bas niveau depuis novembre 2016, a particulièrement ébranlé les observateurs.

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis, mesurée par l'enquête de l'Université du Michigan, a pour sa part rebondi moins que prévu en février après avoir été érodée par la fermeture partielle des administrations américaines («shutdown»).

«Ces données reflètent l'idée que, peut-être, le ralentissement de l'économie mondiale commence à se ressentir plus fermement aux Etats-Unis», a commenté John Kilduff, analyste.

Ce signal alimente en tout cas les craintes d'un ralentissement généralisé de la demande en énergie, au lendemain de la publication d'un indicateur montrant un fort repli de l'activité manufacturière chinoise en février.

L'annonce en cours de séance d'une baisse substantielle du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis (-10 unités à 843 puits) n'a pas rassérénié les acteurs du marché.

Cette évolution suggère pourtant une légère baisse de la production à moyen terme, au moment où les extractions n'ont jamais été aussi élevées dans le pays (à 12,1 millions de barils par jour en moyenne la semaine dernière).

Les investisseurs restent également inquiets du manque d'avancées dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, le géant asiatique étant le premier importateur mondial de pétrole.

CEREALES: Les cours du blé ont encore faibli cette semaine à Chicago face aux perspectives moroses pour les exportations tandis que ceux du soja et du maïs ont pâti de l'impatience des investisseurs face à l'absence d'avancées concrètes dans les négociations sino-américaines.

«On pensait que la Russie allait peut-être manquer d'un peu de blé et que cela pourrait ouvrir des opportunités pour les marchands américains», remarque Bill Nelson, spécialiste.

Mais non seulement la Russie et l'Ukraine continuent d'exporter la céréale à bon rythme mais «les conditions météorologiques y sont plutôt favorables à la récolte en cours», souligne le spécialiste. Face à la perspective d'une bonne récolte aux Etats-Unis et de débouchés limités à l'étranger, les chiffres montrant jeudi des ventes de blé américain à l'étranger supérieures aux attentes lors de la semaine achevée le 21 février n'ont pas suffi à rassérer les investisseurs. Le boisseau de blé pour mai, le plus actif actuellement, a perdu 7% sur l'ensemble de la semaine, en terminant vendredi à 4,5725 dollars contre 4,9175 dollars vendredi dernier.

Il s'agit de son plus bas niveau depuis que ce contrat est échangé ainsi que du prix le plus faible depuis février 2018 pour un contrat à livraison à moyen terme.

Le boisseau de soja pour mai, le contrat le plus échangé, a terminé vendredi à 9,1150 dollars contre 9,2375 dollars une semaine auparavant, perdant 1,3% sur la semaine.

Les réserves mondiales de maïs sont elles en train de baisser et les exportations américaines de la céréale sont légèrement au-dessus de la moyenne des cinq dernières années, souligne M. Strickler, analyste. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, contrat le plus échangé désormais, a terminé vendredi à 3,7300 dollars contre 3,8450 dollars vendredi dernier, cédant 3% sur la semaine.

CAFE, SUCRE, CACAO: L'arabica est resté sous le seuil de 100 cents la livre, le sucre a effacé une partie de ses gains de la semaine précédente et le cacao est resté stable.

L'arabica échangé à Londres a dégringolé au mois de février (environ -8,5%) pour atteindre un plus bas en plus de cinq mois mardi à 96,35 cents. La livre d'arabica n'était pas resté aussi longtemps sous le seuil d'un dollar la livre depuis douze ans et demi.

«Malgré la faiblesse des prix, l'offre ne recule pas (...) Pour l'instant», ont commenté les analystes, qui s'attendent à ce que les fermiers privilégient peu à peu d'autres produits face à un café de moins en moins rentable pour eux.

Les prix du cacao ont évolué sans direction forte sur la semaine. «La récolte principale est presque achevée et celle de mi-saison ne commencera que dans un mois», a rappelé Jack Scoville, analyste. Le marché marque donc un temps d'arrêt entre ces deux récoltes annuelles, en l'absence d'information forte.

Les prix du sucre ont nettement reculé sur la semaine après le bond de la semaine précédente.

Sur le marché de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mai valait 1,539 dollars vendredi, contre 1,535 dollars le vendredi précédent.

SOUK AHRAS: Projet de raccordement de près de 2.400 foyers aux réseaux du gaz et d'électricité

Les travaux de raccordement de près de 2.400 foyers aux réseaux du gaz et d'électricité ont été lancés jeudi à travers 37 quartiers et groupements d'habitation du chef lieu de wilaya de Souk Ahras.

Cette opération concerne le raccordement en énergie gazière de 1.017 habitations réparties sur 20 cités et groupements d'habitation avec la mobilisation d'un montant financier de l'ordre de 110 millions DA, a précisé le chef de l'exécutif, Farid Mohamedi lors d'une rencontre au siège de la wilaya en présence des présidents des comités de quartiers, des directeurs de l'énergie et de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) et des promoteurs chargés de la réalisation de ces projets.

Pas moins de 1.363 autres foyers relevant de 17 cités et groupements d'habitation parmi ce nombre global seront raccordés au réseau électrique, selon le même responsable, ajoutant que cette action intervient suite à plusieurs rencontres, organisées avec les citoyens des quartiers concernés, en réponse à leurs préoccupations.

Une fois raccordés aux réseaux de gaz et d'électricité, les sites urbains ciblés par cette action, bénéficieront d'autres opérations portant approvisionnement en eau potable et goudronnage des routes et trottoirs, a fait savoir le chef de l'exécutif local.

Parallèlement, d'autres projets consistant au raccordement de 242 mechtas de diverses communes de cette wilaya frontalière au réseau d'électrification rurale, inscrits au titre de différents plans de développement, sont en cours, ont indiqué de leur côté les services de la direction de l'énergie.

Dans la wilaya de Souk Ahras, le taux de couverture au réseau d'électrification rurale qui était de 92% en 2018, a atteint actuellement 98%, selon les dernières statistiques établies par les responsables locaux de ce secteur.

CONSTANTINE: Vers la création de nouveaux centres d'intervention de la Protection civile dans les nouveaux pôles d'habitation

La création de nouveaux centres d'intervention dans les pôles d'habitation de la wilaya de Constantine constitue «une priorité absolue» pour la protection civile, a indiqué jeudi le directeur local de ce corps constitué, le colonel Ahmed Drardja.

S'exprimant en marge de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile, organisée au niveau de leur à l'unité principale de la protection civile de la ville d'Ali Mendjeli sous le slogan «la sécurité des enfants est de notre responsabilité», le colonel Drardja a affirmé que la création de nouveaux centres «va permettre d'améliorer la capacité opérationnelle des éléments de la protection civile», soulignant que la wilaya de Constantine compte pour l'heure 13 unités opérationnelles d'intervention.

Ces nouvelles infrastructures vont également permettre «d'apporter les réponses les plus efficaces» en matière de protection des riverains de ces zones à haute densité de population, a-t-il ajouté.

Le directeur de la protection civile a, à cette occasion, mis l'accent sur l'importance de prôner «une culture de la prévention auprès des citoyens» pour vulgariser les mesures à adopter face aux différents risques.

Il est à noter que plusieurs éléments de la protection civile ont été honorés à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile, à laquelle ont pris part les autorités de la wilaya, marquée par des expositions et des manœuvres d'exhibition.

TIZI-OUZOU: Création d'un Comité de gestion des problèmes liés au singe magot

Un Comité opérationnel de gestion des problèmes lié au singe magot et de son habitat naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou a été créé par le wali Abdelhakim Chater afin de protéger cet animal et limiter les désagréments qu'il cause dans certains villages, a-t-on appris jeudi auprès de la conservation locale des forêts.

Ce Comité opérationnel, présidé par le wali ou son représentant, est composé de responsables issus de plusieurs secteurs concernés par ce dossier dont la Conservation des forêts, l'Inspection vétérinaire, la Chambre d'agriculture, les Directions des services agricoles, de l'Environnement, de la Santé, de la Protection civile, de l'administration locale, ainsi que du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des différents services de sécurité, a indiqué le chef du service protection de la faune et de la flore, Mohamed Skendraoui.

Cet arrêté pour la protection de cette espèce endémique d'Afrique du nord (Algérie et Maroc) hautement protégée par la loi algérienne a été pris suite à une réunion tenue entre la wilaya et la Direction générale des forêts (DGF), a-t-on appris auprès de la vétérinaire spécialiste de la faune sauvage et sous-directrice chargée de la faune sauvage et de la chasse à la DGF, Boucekine Wahida.

Des mesures visant à prendre en charge le conflit environnemental entre l'homme et le singe magot ont été prises par la DGF et la wilaya de Tizi-Ouzou suite au déplacement, en décembre dernier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, d'une commission comptant notamment des spécialistes de la DGF et des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Parmi ces mesures destinées à protéger le singe magot et réduire ses incursions dans les villages qui entourent son habitat, il a été procédé à la mobilisation d'une enveloppe de l'ordre de 3 millions de dinars qui est destiné, entre autres, à l'achat d'un



matériel pour les besoins d'opérations de capture des animaux en vue de les réintroduire dans leur habitat naturel et la réalisation de points d'eau à l'intérieur des zones de répartition du singe magot, afin de lui fournir cette ressource et éviter qu'ils ne se déplacent jusqu'à dans les villages pour s'abreuver, a-t-elle ajouté.

Elle a indiqué qu'il sera aussi recommandé aux riverains, à travers un travail de sensibilisation, d'exploiter rationnellement des produits de la forêt qui constituent la nourriture du singe magot et de la faune sauvage en général, tel que le carroube, les baies et les glands.

La conservation des forêts de Tizi-Ouzou prépare un travail dans ce sens pour le trois mars prochain, journée mondiale de la vie sauvage, a indiqué M. Skendraoui.

Mme. Boucekine a rappelé qu'une «Stratégie et plan d'action pour la conservation du magot» publiée ce

mois de février, a été élaboré par un groupe d'experts dont ceux de la DGF (parmi lesquels Wahida Boucekine) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) en vue de protéger ce macaque de Berbérie hautement menacé par la perte et la dégradation de son habitat, ainsi que par les conflits avec les riverains et qui vit notamment dans les forêts des wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Blida (Chrèa), Skikda et Jijel, a-t-elle rappelé.

Le singe magot protégé par la loi algérienne, -qui vit à l'état sauvage cherchant sa nourriture dans les forêts et qui fait de plus en plus des apparitions dans les villages qui entourent et/ou se rapprochent davantage de son habitat naturel-, a appris à se servir chez l'homme.

Il descend dans les jardins potagers, les vergers arboricoles et même dans les maisons pour chercher de quoi se nourrir.

KHENCHELA: Affluence remarquable des jeunes de la commune de Kais à la caravane de l'emploi de l'Anem

Une affluence «remarquable» des jeunes de la commune de Kais (Khenchela) a été enregistrée sur les stands de la caravane de l'emploi qui poursuit son périple à sa 6ème halte, à la placette de l'APC, a-t-on constaté.

Cette manifestation de sensibilisation, organisée par la direction locale de l'emploi a été marquée mercredi par la visite de près de 800 jeunes de la commune de Kais et de sa périphérie de divers stands d'information réservés aux antennes locales de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) en plus des caisses nationales des assurances sociales des travailleurs salariés et de sécurité sociale des non-salariés (CNAS-CASNOS).

Le directeur de l'emploi de la wilaya Rochedi Belagoune a précisé à l'APS



que le coup d'envoi de la caravane de l'emploi intercommunes, placée sous le slogan «la micro-entreprise est l'avenir du développement local», a été donné au début de cette semaine depuis le chef lieu de wilaya et se poursuivra jusqu'au 20 du mois de mars prochain pour toucher l'ensemble des communes de cette région.

L'initiative, selon le même responsable, vise à informer et à sensibiliser les jeunes quant à la création des micro-entreprises en fonction des besoins du

marché de l'emploi local et sur les avantages fiscaux et semi-fiscaux accordés par l'Etat en faveur de cette frange sociale dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi.

De son côté, le directeur local de la CNAC, Baâla Laâyache s'est félicité de l'initiative soulignant l'enregistrement d'un nombre «considérable» des jeunes au cours de ses haltes dans les localités de Khenchela, Bouhmama, Mesara, Yabous, Chelia et Kais, ce qui a contribué, selon lui, à la réalisation de l'objectif

tracé visant à se rapprocher du plus grand nombre possible de jeunes de la wilaya de Khenchela, d'écouter leurs préoccupations et de mettre à leur disposition différentes informations portant création des entreprises dans le cadre de ce dispositif. Nombreux jeunes de la localité de Kais qui ont visité les stands de cette caravane ont accueilli favorablement cette initiative qui leur permet de se familiariser avec les différentes formules de création de petites entreprises.

La même caravane sillonnera durant les tous prochains jours le reste des communes de cette wilaya où l'Anem mise sur le rapprochement des jeunes par «l'instauration d'une communication institutionnelle et de proximité» au service des jeunes, afin de leur offrir des opportunités d'emploi et de les encourager à créer des entreprises dans le cadre des différents dispositifs de soutien.

PROTECTION CIVILE: 209 secouristes volontaires formés en 2018 à Ghardaïa

Pas moins de 209 secouristes volontaires de proximité (SVP) dont 86 femmes ont été formés aux premiers gestes de secours, de sauvetage et de prévention de risques en 2018 dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier des services de la protection civile.

Initiés par la direction générale de la protection civile depuis 2010, ces cycles de formation visent à ancrer la culture d'entraide et d'assistance aux personnes vulnérables chez les citoyens, à renforcer les capacités des secouristes en les initiant aux techniques d'intervention, de sauvetage et d'évacuation lors des catastrophes et autres accidents, a expliqué à l'APS, le commandant Benyami Brahimi à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la protection civile ayant pour thème cette année «la protection des enfants, c'est notre responsabilité».

Cette formation permettra à ces secouristes d'intervenir au besoin afin de secourir leurs voisins, leurs familles mais également de veiller à leur sécurité en temps normal, a-t-il souligné.

Au total 2.546 secouristes volontaires de proximité dont 821 femmes ont été formés aux premiers secours et aux modes d'interventions lors des catastrophes naturelles et humaines, par des experts de la protection civile depuis 2010 dans la wilaya, a-t-il ajouté, précisant que l'intervention des secouristes volontaires de proximité est cruciale aux premières heures qui suivent la catastrophe avant l'arrivée des équipes professionnelles de la protection civile.

Pas moins de 17.491 interventions ont été menées par la protection civile au niveau de la wilaya durant l'année écoulée, soit en moyenne 1.276 interventions mensuelles dont 10.625 opérations d'assistance aux personnes malades ou en danger.

Un total de 960 accidents de la



circulation ont été enregistrés durant la même période avec 36 morts et 773 blessés, selon un bilan de cette institution, qui précise que ces accidents sont survenus pour la plupart sur les axes les plus fréquentés de la wilaya, à savoir la RN-1 reliant le nord et le sud du Pays, la RN-49 entre Ghardaïa et Ouargla et la RN-51 entre El Meneaa (Ghardaïa) et Timimoun (Adrar).

Les agents de la protection civile ont pu aussi sauver d'une mort certaine 137 personnes piquées par des scorpions, et 15 personnes asphyxiées par le gaz d'oxyde de carbone.

Le bilan fait état également de 2.802 palmiers dattiers et 562 arbres fruitiers ravagés par des incendies durant la même période.

La couverture des risques dans la région de Ghardaïa est assurée actuellement par onze (11) unités relevant de la protection civile opérationnelles, deux (2) unités nouvelles situées dans la commune

d'El Ateuf et au quartier Chaabat Enichen (Ghardaïa).

Avec ces nouvelles structures d'intervention, les unités existantes seront en mesure de décongestionner les pressions existantes, et permettre ainsi une couverture à hauteur de plus de 96% à l'échelle de la wilaya.

A l'occasion de la journée mondiale de la Protection civile, des journées «portes ouvertes» sont organisées au siège de l'unité principale de cette institution, destinées à mettre en valeur les actions de la Protection civile de Ghardaïa et à sensibiliser la population sur l'importance de la prévention contre les risques d'accidents, d'inondations, d'inhalations de gaz et d'incendies.

Cette manifestation est également une opportunité pour le public de prendre connaissance des efforts déployés avec esprit d'abnégation par les agents de la protection civile.

GHARDAÏA: 4 morts dans un accident de circulation près de Zelfana



Quatre (4) personnes ont péri dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de vendredi à samedi près de la localité de Zelfana, au sud-est de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale RN-49 reliant Ghardaïa à Ouargla, à une vingtaine de kilomètres de Zelfana, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un camion semi-remorque circulant dans le sens inverse avant de s'encastrer dans l'avant du camion et prendre feu, a précisé la même source. Les quatre victimes (deux du véhicule touristique et deux autres du camion) sont mortes sur le coup piégé par le feu et leur corps calciné, a-t-on déploré. Il a fallu l'utilisation d'un matériel spécifique par les équipes de secours de la protection civile pour extirper les corps des victimes, dont le véhicule est devenu un amas de ferraille.

Les corps calcinés des victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Zelfana, structure sanitaire la plus proche du lieu de l'accident.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident et identifier les victimes.

ORAN: 18 candidats à l'émigration interceptés au large de Mers El-Kébir



Dix-huit candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, jeudi, tôt dans la matinée, au nord de Mers El Kébir, par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 18 clandestins, dont une femme et une personne aux besoins spécifiques, ont pris le départ à bord d'une embarcation en polyester dotée d'un moteur d'une puissance de 115 chevaux.

Ils ont été interceptés, à 3 miles au nord de Mers El Kebir (Aïn El Turck), jeudi à 2 heures du matin, par une patrouille des garde-côtes, a indiqué la même source.

Sur les 18 candidats à l'émigration clandestine, cinq sont issus de la wilaya de Laghouat et les 13 autres sont originaires de la wilaya d'Oran, a-t-on précisé.

Ils ont été remis, après les formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale pour les présenter à la justice.

Oran : 16 candidats à l'émigration interceptés au nord des Andalouses Seize (16) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, jeudi au nord des côtes des «Andalouses» par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Ces 16 clandestins, dont un mineur, ayant tenté leur traversée en mer, à bord d'un zodiac doté d'un moteur, ont été interceptés jeudi en fin de matinée, à 2 miles au nord des «Andalouses», par une patrouille des garde-côtes, a expliqué la même source.

Après les formalités d'usage, ce groupe a été remis aux services de la Gendarmerie nationale pour les présenter devant la justice, a-t-on ajouté de même source.

APS

TLEMENEN: Saisie de 2,5 kg de kif traité



Les policiers ont saisi à Maghnia (Tlemcen) 2,5 kg de kif traité et ont arrêté deux personnes, a-t-on appris vendredi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été effectuée par la brigade mobile de la police judiciaire de Beni Boussaid lors d'une patrouille de contrôle sur le chemin vicinal reliant le village «Kid Abbes» à la ville de Maghnia, où un véhiculé a été intercepté à son bord les deux mis en cause, a-t-on indiqué.

La fouille du véhicule a permis de découvrir la quantité de drogue saisie, a-t-on fait savoir, ajoutant que les deux prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près la tribunal de Maghnia qui a mis l'un d'eux sous mandat dépoté et l'autre sous contrôle judiciaire.

OUM EL-BOUAGHI: Vaccination de plus de 94.000 animaux du cheptel contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants



Un total de 94.380 têtes de cheptel a été vacciné dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, depuis le mois de décembre de l'année dernière (2018) contre les maladies de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, l'inspectrice vétérinaire au sein de cette direction, Ilham Ben Ameri a précisé que cette opération a concerné la vaccination contre la peste des petits ruminants de 40.532 ovins et de 2.799 caprins tandis que 21.049 têtes

bovines ont fait l'objet d'une vaccination contre la fièvre aphteuse. L'opération de vaccination du bétail contre la fièvre aphteuse a ciblé également 30.000 têtes de cheptel, ajoute la même source, soulignant que le nombre de doses de vaccin consacré dans le cadre de cette campagne, a touché les 29 communes de la wilaya.

A signaler que plus de 70 foyers liés à ces deux (2) pathologies, ont été dénombrés à travers la majorité des localités de la wilaya d'Oum El Bouaghi, où environ 1.000 cas de ces maladies ont été recensés.

JAPON: Un séisme de magnitude 6,2 frappe l'île de Hokkaïdo, pas d'alerte au tsunami



Un séisme de magnitude 6,2 a frappé samedi la côte sud-est de la préfecture japonaise de Hokkaïdo (nord), sans qu'aucune alerte au tsunami ne soit émise, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA).

Ce tremblement de terre est survenu à 12h22 heure locale (3h22 GMT), précise JMA. Son épïcêtre a été localisé par 42,1 degrés de latitude Nord et 146,8 degrés de longitude Est, tandis que son hypocentre s'est situé à une profondeur de 10km. Le secousse a atteint 4 sur l'échelle sismique japonaise de Shindo, qui en compte 7, dans certaines régions de Hokkaïdo.

GRANDE BRETAGNE: 8 blessés lors d'un incident au décollage à l'aéroport de Stansted



Tous les vols ont été suspendus pendant environ trois heures vendredi soir à l'aéroport londonien de Stansted et huit personnes ont été légèrement blessées après un incident au décollage d'un avion de la compagnie Laudamotion.

«L'équipage du vol OE reliant Stansted à Vienne a décidé d'interrompre le décollage en raison de problèmes de moteur et de débarquer les passagers sur la piste par mesure de précaution» a tweeté vendredi soir Laudamotion.

Les passagers ont été emmenés en bus vers le terminal et devaient emprunter des vols de remplacement. Huit personnes ont été victimes de blessures légères, a indiqué un porte-parole de l'aéroport. Un passager a déclaré à l'agence Press association qu'après environ 15 secondes d'accélération, il y avait eu un «gros bang sur le côté de l'avion qui s'était immobilisé», peu après 20h00 GMT. «C'était effrayant. Et le personnel a crié +Evacuez, évacuez+, a-t-il raconté. «Mon ami a ouvert l'issue de secours et nous avons glissé sur les toboggans. Quelques personnes âgées sont tombées et les pompiers les ont soignées», a-t-il dit, ajoutant, «personne n'a été sérieusement blessée, juste des choses légères».

Les vols destinés à Stansted ont été déroutés vers d'autres aéroports.

L'aéroport a indiqué sur Twitter vers 23h00 GMT que sa piste avait réouvert et était totalement opérationnelle.

NIGERIA: La fièvre de Lassa a fait 83 morts depuis le mois de janvier

Le Nigeria a enregistré 83 morts liés à la fièvre de Lassa, a annoncé vendredi le Centre nigérien pour le contrôle des maladies (NCDC).

Dans un communiqué confirmant cette évolution, le NCDC a précisé que ce chiffre représente un taux de mortalité d'environ 21,8% depuis le mois de janvier 2019.

Au moins 21 des 36 Etats du Nigeria sont touchés par cette fièvre hémorragique virale aiguë depuis le 13 janvier, ajoute le communiqué.

Des cas ont aussi été signalés à Abuja, la capitale.

Le NCDC a également confirmé 23 nouveaux cas de fièvre de Lassa, endémique dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, enregistrés entre le 18 et le 25 février.

Jusqu'à présent, 1 279 cas suspects ont été signalés dans tout le pays, a dit le NCDC.

Le 22 janvier, les autorités nigérianes ont annoncé l'éruption de la maladie, indiquant qu'un centre des opérations d'urgence avait été activé pour coordonner la réponse.

Le directeur général du NCDC, Chikwe Ihekweazu, a par ailleurs déclaré vendredi aux journalistes que 15 agents de santé avaient été touchés par la maladie, ajoutant que 4



499 personnes soupçonnées d'avoir eu un contact avec les personnes infectées avaient été identifiées dans 18 Etats. Parmi ces contacts suspects, 1 987 sont suivis pour enrayer la propagation de la maladie et 2 461 ont terminé les 21 jours obligatoires de suivi, a ajouté M. Ihekweazu.

Des données épidémiologiques

récentes montrent que la fièvre de Lassa est généralement présente au Nigeria pendant la saison sèche, entre janvier et avril.

En 2018, le NCDC a signalé au moins 143 décès liés à cette maladie dans tout le pays, 22 Etats et 90 collectivités locales étant touchés l'an passé.

AFRIQUE DU SUD: Recul du nombre de victimes d'accidents miniers en 2018

Le nombre de victimes d'accidents dans les mines d'Afrique du Sud a reculé d'environ 10% en 2018 avec 81 morts enregistrés dans un secteur auparavant réputé comme l'un des plus dangereux du monde, a indiqué vendredi le gouvernement.

«Cela nous encourage donc à penser qu'un renversement de situation commence à se dessiner en 2018, avec 81 victimes enregistrées», note le ministère des Ressources naturelles dans un communiqué, repris par des médias.

Toutefois, le représentant des compagnies minières, le vice-président du Minerals Council,



Andile Sangqu, cité par les médias, souligne que «cette amélioration ne doit pas donner lieu à de l'autosatisfaction». «Les efforts vont continuer jusqu'à ce que nous ayons atteint

notre but d'avoir zéro victime», a-t-il ajouté.

Ces mineurs sont morts pour un tiers d'entre eux lors d'effondrements, pour les autres dans des accidents de transport, de dés-

hydratation ou par empoisonnement au gaz.

Les mines sud-africaines, parmi les plus profondes du monde, étaient réputées au 20^{ème} siècle pour leur dangerosité avec une moyenne de 200 mineurs tués chaque année.

Ce nombre s'est réduit progressivement, pour atteindre son plus bas en 2016 (73 victimes).

Le bilan a augmenté à nouveau en 2017 (90 victimes) en particulier dans le secteur des mines d'or.

Les victimes ont été plus nombreuses dans les mines d'or (40 morts), devant celles de platine et de charbon.

NIGER: Nouvelle grève des enseignants des universités publiques

Les quelque 505 enseignants des universités publiques du Niger observent depuis jeudi une nouvelle grève de trois jours pour réclamer une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, a indiqué vendredi leur syndicat.

«Nous avons reconduit pour 72 heures notre mouvement, de jeudi à samedi, parce que nous n'avons toujours pas obtenu la satisfaction à nos revendications», a affirmé Nabala Adaré, secrétaire général du Syndicat national des enseignants-chercheurs du supérieur (SNECS).

Toutefois, le salaire de janvier des enseignants de l'université de Niamey, réclamé lors du précédent arrêt de travail, a été finalement versé avec dix jours de retard, a précisé Nabala Adaré, indiquant que la grève est très suivie, en région comme dans la capitale Niamey.

Le SNECS a déjà observé deux

mouvements de trois jours chacun mi-février pour exiger notamment la prise en charge des assurances-maladie, le versement des frais d'encadrement, de perfectionnement et de soutien et des élections pour choisir les recteurs.

«Ces grèves perturbent nos cours, nous demandons aux deux parties de s'entendre pour sauver l'année académique», a lancé sur des télévisions locales un dirigeant des étudiants de l'université de Niamey.

En 2018, le SNECS avait déclenché un arrêt de travail d'un mois pour les mêmes raisons.

Il avait été suspendu après une médiation de la Commission nationale des droits Humains (CNDH, publique).

La médiation menée par la CNDH «a abouti à un projet de protocole d'accords» mais qui «n'a toujours pas été signé» par les deux parties, a



déploré M. Adaré. Le Niger compte 505 enseignants-chercheurs pour huit universités, dont sept régionales et celle de Niamey, qui est la plus importante avec 23.000 étudiants.

INDONÉSIE: 7 morts suite à l'effondrement d'une mine d'or

Au moins sept personnes ont péri et des dizaines d'autres sont portées disparues dans la province de Sulawesi du Nord en Indonésie après l'effondrement d'une mine d'or illégale mardi soir, ont annoncé jeudi les autorités locales.

Dix-neuf mineurs ont été secourus depuis l'accident et les sauveteurs sont parvenus à communiquer avec des personnes toujours coincées sous les décombres.

Mais les chances de retrouver des survivants diminuent à mesure que les heures passent.

Les efforts des secouristes sur le site de cette mine du nord de l'archipel des Célèbes ont été compliqués par la difficulté du terrain et l'instabilité des sols. Un homme qui avait la jambe coincée sous une énorme roche a été amputé sur place. Mais il est décédé par la suite après avoir perdu son sang, portant le bilan à sept morts. «C'est une course contre la montre», a déclaré Abdul Muin Papatungan, un responsable local de l'agence de gestion des catastrophes.

«Les efforts des sauveteurs sont en cours mais c'est très risqué.

Nous avons entendu au moins trois personnes appeler à l'aide, et nous espérons les retirer des décombres.

Nous tentons de leur donner de l'eau et de la nourriture», a-t-il précisé.

«Nous ne pouvons déployer qu'un nombre limité de secouristes parce qu'il y a des crevasses et nous



redoutons que les choses empirent s'il y a trop de monde sur place», a observé M. Papatungan.

L'accident a été provoqué par l'effondrement soudain de poutres et d'étais en raison de l'instabilité des sols.

Plusieurs dizaines de personnes pourraient toujours être prises au piège dans cette mine de la région de Bolaang Mongondow.

Cinq mineurs avaient péri en décembre dans un accident dans une mine d'or illégale de la même

région. Le chiffre exact des mineurs piégés est cependant inconnu. L'archipel indonésien compte une multitude de mines d'or illégales qui ne respectent aucune des normes de sécurité officielles. En 2016, 11 mineurs avaient péri dans une coulée de boue dans une mine illégale de la province de Jambi. Un an auparavant, 12 personnes étaient mortes sur l'île de Java dans l'effondrement d'un puits de mine d'or désaffecté où elles prospectaient illégalement.

IRAN: Un bus se renverse en Iran, 8 morts

Huit personnes ont été tuées et 36 blessés vendredi en Iran lorsque leur bus s'est renversé sur l'autoroute Qom-Téhéran, après que le conducteur se soit assoupi au volant, a indiqué l'agence de presse iranienne Isna.

L'accident du bus, qui transportait 44 passagers

et se rendait de la province de Kerman (sud-est) à Téhéran, s'est produit tôt le matin, ont précisé des responsables locaux à Isna. Le conducteur figure parmi les morts.

L'Iran a un des taux de mortalité routière les plus élevés au monde. Les

accidents de la route ont fait 16.300 morts et 336.000 blessés lors de la dernière année iranienne, selon des chiffres officiels. Ce chiffre très élevé s'explique par l'état général des routes, le niveau global du parc automobile iranien -- privé d'innovation pen-

dant des années en partie à cause des sanctions économiques étrangères--, et le mépris pour les règles de base de la conduite.

En décembre, dix personnes ont été tuées dans un accident de bus à l'intérieur d'un vaste campus de l'une des plus grandes universités de Téhéran.

PÉROU: Un séisme de 7 degrés secoue la région de Puno au sud-est du pays

Un puissant séisme de magnitude 7 degrés sur l'échelle de Richter a frappé vendredi, la région de Puno au sud-est du Pérou sans faire de dégâts ni de victimes, ont rapporté des médias, citant des sources officielles. Selon l'Institut géophysique péruvien (IGP), l'épicentre du séisme, qui s'est produit à 03h30 locales (08h50 GMT), se situait à une profondeur de 270

km, à 8 km au nord de la ville d'Azangaro. Selon le général Ricardo Seijas, du Centre national des opérations d'urgences (COEN), cité par une radio locale, en dépit de sa puissance, «le séisme n'a pas été très ressenti par la population».

Le directeur de l'Institut de défense civile à Puno, Javier Pampamalco, a quant à lui indiqué que les habitants des provinces de

la région «ont ressenti le séisme».

Ce tremblement de terre est le deuxième du genre qui frappe le pays depuis le début de l'année courante, après celui du 5 janvier dernier dans la région amazonienne d'Ucayali (2,7 degrés), qui n'avait fait ni victimes ni dégâts. Le Pérou se trouve dans une zone de forte activité sismique, aussi appelée «ceinture de feu du Pacifique».

TUNISIE: Les transporteurs de carburant en grève de 3 jour depuis vendredi (UTT)

Les transporteurs de carburant observeront une grève de trois (3) jours à partir de jeudi minuit, pour revendiquer la classification du secteur dans la liste des métiers pénibles, a annoncé le secrétaire général adjoint chargé du règlement intérieur à l'union des travailleurs de Tunisie (UTT), Rached Nammouchi.

«Les transporteurs de carburant observeront une grève de trois (3) jours à partir, de ce soir à minuit afin de revendiquer la classification de ce secteur dans la catégorie des métiers pénibles et l'amélioration des conditions sanitaires et de sécurité», a déclaré M. Nammouchi, cité par l'agence de presse, TAP.

Le secrétaire adjoint de l'UTT, a également fait

savoir que cette grève a été décidée pour revendiquer la révision du salaire de base des transporteurs, les classifications professionnelles et les indemnités spécifiques.

Selon Nammouchi, la fédération générale du transport relevant de l'UTT a appelé à faire bénéficier les transporteurs de carburant d'un corps particulier, indiquant qu'ils relèvent actuellement de celui de transporteurs de marchandises.

Le syndicaliste a déploré le fait que la fédération «n'a pas été convoquée» à une réunion de négociation malgré l'annonce d'un préavis de grève depuis le 11 février courant.

CHINE: Le nord du pays frappé par un smog



Le smog va frapper certaines régions du nord de la Chine de samedi à lundi, a annoncé samedi le Centre météorologique national (CMN). Pékin et quatre autres villes ont été atteintes par le smog samedi matin, selon le CMN. De samedi à lundi, un smog modéré balayera les parties centrales et méridionales du nord de la Chine, ainsi que le centre et le nord des bassins du fleuve Yangtsé et du fleuve Huaihe. Le CMN a précisé que certaines parties de Pékin et du Hebei seraient en proie à un smog épais durant cette période.

De mardi à mercredi, un front froid dispersera le smog dans ces régions du nord au sud.

La Chine compte 829 millions d'internautes

Le nombre d'Internautes chinois a atteint 829 millions à la fin de l'année dernière, en hausse de 7,3% par rapport à l'année précédente, selon un rapport sur le développement d'Internet en Chine publié jeudi.

Le taux de disponibilité d'Internet dans le pays a augmenté de 3,8 points de pourcentage en glissement annuel à 59,6%, selon le 43e rapport statistique du Centre d'information sur le réseau Internet de Chine (China Internet Network Information Center, CNNIC).

Les étudiants représentent un quart des internautes chinois, devant les travailleurs indépendants ou en freelance, précise le rapport.

Au total, 817 millions de Chinois naviguent sur Internet à l'aide de leurs téléphones portables, soit 98,6% de l'ensemble des internautes, explique le rapport.

Quelque 222 millions des internautes, soit 26,7% du total, vivent dans les zones rurales, en hausse de 6,2% par rapport à l'année précédente.

ABATTAGE D'ÉLÉPHANTS: Le président botswanais rejette des critiques de pays occidentaux

Le président du Botswana Mokgweetsi Masisi a réagi avec virulence mercredi contre des critiques de certains pays occidentaux concernant le projet visant à lever l'interdiction de chasse et l'autorisation de l'abattage d'éléphants dans son pays.

Le Botswana est «un Etat souverain et n'est pas obligé de se faire forcer la main par les pays occidentaux», a indiqué le président pendant son escale à l'aéroport international de Francistown, la deuxième plus grande ville botswanaise, alors qu'il effectuait un transfert pour se rendre au Zimbabwe, selon des médias.

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont menacé de boycotter le Botswana à cause de la décision de l'abattage des éléphants pour produire des aliments pour animaux de compagnie. Pour rappel, l'interdiction de chasse a été émise en 2014 par l'ancien président botswanais, Seretse Khama Ian Khama. Le président actuel a indiqué que cette interdiction avait été édictée sans aucune consultation significative et que l'Etat devait la revoir.

Il a remis en cause la position des pays occidentaux à l'égard des problèmes des éléphants.

«Je donnerai ne serait-ce que 200 éléphants au Royaume-Uni et les laisserai errer partout comme vous voulez qu'ils le fassent au Botswana», a-t-il ironisé.

Le Botswana abrite environ 130.000 éléphants, ce qui représente la plus grande population de cette espèce au monde. Les éléphants ont depuis toujours choisi le Botswana comme un refuge.

PRISE DE POIDS CE N'EST PAS SEULEMENT LIÉ À L'ALIMENTATION

Bien souvent, les personnes en surpoids, voire en situation d'obésité sont montrés du doigt pour leur supposée mauvaise hygiène de vie. Et bien ce n'est pas toujours le cas. Y a-t-il aussi un terrain génétique ? Ou est-ce comme ce l'on pense dû à une mauvaise alimentation ?

Les deux, et bien plus encore. Génétique d'abord car nous sommes tous programmés génétiquement pour stocker, au cas où une famine mettrait notre vie en péril. Lié à ce que l'on mange évidemment, parce que l'on mange soit trop, soit mal, soit les deux. Mais aussi lié à notre état émotionnel (le stress chronique fait généralement grossir), au manque de sommeil (dormir moins de 7 heures par nuit expose trois fois plus au surpoids), à certains médicaments (psychotropes, pilule, certains traitements antidépresseurs ou pour le cœur...). Souvenez-vous que même si génétiquement dans la famille, vous êtes ronds, les mauvaises habitudes alimentaires aussi, se trans-

mettent... Et on peut toujours limiter l'impact génétique grâce à ses choix d'hygiène de vie.

Et même s'il y a un terrain génétique, ne mangez pas pour vous relaxer !

Nous utilisons parfois nos aliments comme doudou alimentaire. Ils sont alors gras et sucrés, des composants qui déclenchent des hormones antidresse. Remplacez-les par une activité doudou : lire, nager, dessiner, sculpter, classer des timbres, animer un blog, rédiger un journal intime... Peu importe, du moment que cette activité vous défend et accapare votre attention.



DU VENIN D'ARAIGNÉE CONTRE LES DOULEURS CHRONIQUES

Si les araignées nous donnent souvent une peur bleue qui les rend antipathiques, ces petites bêtes velues pourraient s'avérer utiles dans le traitement des douleurs chroniques grâce à une composante de leur venin, Explications.

L'arachnophobie est l'une des peurs les plus répandues au monde : elle toucherait 50% des femmes et 10% des hommes en moyenne. Cette phobie irrationnelle serait en fait un reste d'instinct de survie primitif qui nous ordonne de fuir face au danger du venin potentiellement mortel. Or, si l'on en croit une nouvelle étude scientifique parue mercredi 4 mars dans le *British Journal of Pharmacology*.

Les douleurs chroniques ont lieu lorsque les nerfs touchés par une maladie précise envoient des signaux continus au cerveau grâce aux canaux

de la douleur. Elles toucheraient une personne sur cinq dans le monde. Or, c'est un symptôme que les médicaments antidouleur actuels ne savent pas soulager efficacement. Dans ce cercle vicieux infernal, les canaux Nav1.7 ont un rôle majeur : «Des recherches antérieures ont démontré qu'une mutation génétique naturelle touchant les canaux Nav1.7 rend insensible à la douleur», explique le Professeur Glenn King, co-auteur de l'étude. Dans ce sens, «bloquer ces canaux Nav1.7 pourrait potentiellement éteindre la douleur».

L'espoir d'une nouvelle catégorie d'antalgiques plus efficaces

C'est là que le venin d'araignée entre en jeu. L'équipe de onze chercheurs australiens et américains ont analysé la composition du venin de 205 espèces d'arachnides. Parmi ce large échantillon, 82 espèces auraient du

venin contenant des molécules pouvant agir sur ces canaux Nav1.7. Précisément, l'équipe aurait identifié 7 composés dont un très prometteur, contenu dans le venin d'une tarantule (*Haplophelma dorica*). Plus puissants que les autres, ce composé serait très stable au niveau thermique, biologique et chimique, un avantage de taille pour devenir un parfait médicament antidouleur.

«Selon une estimation, il y a 9 millions de composés provenant du venin d'araignée, et seul 0,01% de cette étendue pharmacologique a déjà été explorée», souligne le Dr Julie Klaae Klint, co-auteur de l'étude. «Exploiter cette source naturelle de nouveaux traitements apporte un réel espoir d'accélérer le développement d'une nouvelle classe d'antalgiques pour aider les gens souffrant de douleurs chroniques qui ne peuvent être traitées à l'aide des traitements actuels.»

Les particules d'argent contenues dans les cosmétiques et emballages pourraient être dangereuses

Invisibles à l'œil nu et pourtant présentes dans de nombreux produits du quotidien, les nanoparticules d'argent menacent notre environnement et notre santé. Leur utilisation comme antibactérien et antifongique devrait donc être plus mesurée, recommande l'Anses. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) vient d'émettre des recommandations quant à l'utilisation des nanoparticules d'argent. Ces substances aux propriétés antibactérienne et antifongique sont incorporées dans la composition de nombreux produits de notre quotidien : additifs, emballages alimentaires, textiles, literie, brosses à dents,

sprays désinfectants, etc. Face à un usage aussi commun, l'Anses a réalisé une revue de littérature récente sur le sujet. Malheureusement, les données ne permettent pas franchement de donner un avis tranché sur la question.

Leur taille (un milliard de fois plus petit qu'un mètre) leur permettrait de passer facilement la barrière de nos cellules et de s'accumuler dans le foie et les reins, sans parler de leurs répercussions sur les écosystèmes. Pourtant, «les travaux de recherche en toxicologie récemment publiés sont souvent contradictoires, rendant encore difficile à ce jour l'estimation de la dangerosité des nanopar-

ticules d'argent » a conclu l'Anses dans un communiqué publié ce 5 mars. En revanche, l'effet des nanoparticules d'argent sur l'environnement «est avéré par de nombreuses études», elles favorisent la mortalité des organismes aquatiques et terrestres, tout en inhibant leur croissance et leur reproduction. Dans le doute, l'Agence nationale de sécurité sanitaire appelle à la prudence. Elle souligne la nécessité d'encourager les travaux de recherche sur le sujet et «de renforcer la traçabilité des données et l'information des consommateurs sur les produits contenant des nanoparticules d'argent.»

INSOLITE : les hommes seraient plus narcissiques que les femmes

Les hommes seraient plus narcissiques que les femmes. C'est une analyse scientifique de grande ampleur publiée ce jeudi 5 mars qui le dit, en soulignant que les stéréotypes de genre de notre société en sont probablement l'explication. Les hommes ont souvent tendance à se surestimer. Si cette affirmation peut sembler cliché, stéréotypée et exagérée, elle ne semble pas complètement fautive. Une analyse de 355 études menées sur 470 000 cas et sur trente ans révèle en effet que ces messieurs seraient plus narcissiques que nous les femmes. Publié dans la revue scientifique *Psychological Bulletin*, cette analyse a permis d'étudier trois aspects essentiels du narcissisme selon le sexe : le sentiment d'autorité (*leadership*), l'exhibitionnisme ou insuffisance, et le sentiment de légitimité. C'est sur dernier aspect que les chercheurs ont identifié l'écart le plus important entre les hommes et les femmes, la genre masculine étant plus susceptible d'exploiter les autres et de se sentir en droit d'avoir des privilèges. Vient ensuite l'autorité ou *leadership*, où «les hommes montrent plus d'assurance et de désir de pouvoir» que les femmes, révèle Emily Grijalva, auteure principale de l'étude. Les hommes se sentiraient donc plus en droit de leader que les femmes, et auraient plus tendance à être d'accord avec une phrase du type «si je dirigeais le monde, ce serait un meilleur endroit.»

Cependant, «nous n'avons constaté aucune différence au niveau de l'exhibitionnisme et de l'insuffisance, ce qui indique que les deux genres sont autant enclins à faire preuve de vanité ou d'égoïsme», note la chercheuse. Les résultats observés ont par ailleurs été constants dans le temps et ne sont pas liés à l'âge. Ce sentiment de légitimité masculin serait associé à de nombreux dysfonctionnements au niveau des relations interpersonnelles, révèle Emily Grijalva, «y compris une incapacité à maintenir des relations saines sur le long terme, un comportement immoral et une agressivité.» Pour autant, il a aussi des bénéfices, puisqu'il «est connu pour booster l'estime de soi, la stabilité émotionnelle et la tendance à émerger en tant que leader.»

Pour expliquer ces différences comportementales entre hommes et femmes, les chercheurs restent prudents. Pour la psychologue E. Grijalva «les individus ont tendance à observer et à apprendre très jeunes leurs rôles en tant que femme et en tant qu'homme. Ils pourraient souffrir s'ils devaient des attentes de la société, particulièrement les femmes, qui sont souvent durement critiquées quand elles se montrent autoritaires ou agressives », souligne-t-elle. « Cela crée chez elles des pressions, plus que pour les hommes, qui les poussent à contrôler davantage leurs comportements narcissiques. » De quoi expliquer au moins en partie le faible nombre de femmes occupant des postes à haute responsabilité et demandant beaucoup d'autorité au sein des entreprises.

By Instagram.fr

CARIES

UN TIERS DE LA POPULATION MONDIALE NE LES SOIGNE PAS

Plus de 2,4 milliards de personnes dans le monde souffrent de caries et ne se soignent pas. Or, une carie non soignée peut provoquer des abcès, des infections et autres maladies bucco-dentaires.

Les caries, ce n'est pas nouveau puisque des anthropologues ont découvert que les hommes préhistoriques en souffraient déjà. Fort heureusement, depuis cette époque lointaine l'hygiène bucco-dentaire a fait beaucoup de progrès. Pourtant, un tiers de la population mondiale (c'est-à-dire 2,4 milliards de personnes) vit encore aujourd'hui avec des caries non soignées. Un chiffre très inquiétant pour les spécialistes de la santé dentaire car les caries peuvent dégénérer et provoquer des abcès, des infections et d'autres affections bucco-dentaires.

Dans une étude publiée dans la revue professionnelle *Journal of Dental Research*, les experts trouvent «alarmant de constater que la prévention et le traitement de la carie dentaire ont été négligés au niveau mondial». Ces derniers ont mené une enquête mondiale incluant 378 études menées entre 1990 et 2010 et

portant sur près de 5 millions de personnes. Les résultats montrent que 2,4 milliards de personnes souffrent de caries dentaires non traitées sur leurs dents permanentes et 621 millions d'enfants sur leurs dents de lait. «Outre les maladies qu'elles engendrent, les caries non traitées peuvent être une cause d'absentéisme au travail pour les adultes et peuvent ralentir la croissance des enfants» insiste le Dr Wagner Marcenes, professeur à l'University College de Londres et principal auteur de l'étude.

Les scientifiques attribuent le développement des caries dentaires à la forte consommation de sucre. Ils rejoignent ainsi les conclusions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui préconise de réduire notre consommation de sucre afin qu'elle ne dépasse pas 10% de notre apport énergétique quotidien. «Ce qui est clair, c'est que c'est un problème majeur de santé publique» insistent-ils.



Audition : les jeunes font encore la sourde oreille

Une semaine avant la Journée nationale de l'audition, une étude Ipsos pour l'association JNA fait le point sur le rapport des jeunes à l'audition et propose de nouvelles façons de les sensibiliser.



Près de la moitié des jeunes de 13-25 ans (49%) ont déjà ressenti une douleur dans l'oreille, un sifflement, un bourdonnement ou une perte d'audition suite à une exposition sonore importante. C'est ce qui ressort d'un sondage Ipsos

pour l'association JNA (Journée nationale de l'audition), incluant 600 jeunes de 13 à 25 ans et 300 parents d'enfants de 13 à 18 ans. Malgré ces troubles auditifs rencontrés, 6 jeunes sur 10 avouent ne pas avoir tenu compte de ces signes, préférant attendre «que ça passe», relève l'enquête intitulée «Risques auditifs : les jeunes font encore la sourde oreille. Des clés pour agir».

Pour preuve, 70% des jeunes interrogés placent leurs problèmes de vue avant les problèmes audi-

tifs, et 52% déclarent ne pas se sentir menacés par la perte d'audition.

Un point positif tout de même : l'enquête souligne que les messages de prévention ont progressés par rapport à un sondage similaire de 2012. 62% des jeunes déclarent ainsi «avoir vu, lu ou entendu des messages de prévention pour protéger ses oreilles», contre 54% il y a trois ans. La notion de «pauses auditives», c'est-à-dire le temps de récupération nécessaire au système auditif est également mieux intégrée, puisque «des jeunes et 13 des parents en ont entendu parler».

Le rôle de l'école mis en avant par les jeunes

Les participants de l'enquête ont également été interrogés sur les solutions de sensibilisation à envisager. Le sondage a en

retenu 3 comme étant «des clés pour agir». A plus de 70%, jeunes et parents s'accordent pour dire qu'un suivi régulier des capacités auditives doit être mis en place. Les jeunes pensent également qu'une application sur smartphone pourrait les aider à gérer leur niveau d'écoute, et que des campagnes de sensibilisation «type les touchants émotionnellement» seraient utiles. D'autres solutions sont évoquées, comme la distribution systématique de bouchons d'oreille, à condition de les rendre «plus funs», moins ringards et plus esthétiques.

Enfin, la grande majorité des personnes interrogées (jeunes et parents confondus) estime que le rôle de l'école est primordial, et suggèrent d'aborder le sujet pendant les cours de science et vie de la terre ou lors des visites médicales scolaires et universitaires.

NIGERIA: L'UA exhorte les parties prenantes au Nigeria à continuer à faire preuve d'un «état d'esprit exemplaire»

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, s'est félicité vendredi du bon déroulement des élections présidentielles et législatives au Nigeria.

Dans un communiqué publié vendredi, M. Faki a fait remarquer que la Mission d'observation de l'UA et d'autres observateurs internationaux ont conclu que le processus a été «globalement pacifique et ordonné, et conforme au cadre juridique du Nigeria, marquant ainsi une nouvelle et importante étape sur la voie de la consolidation de la démocratie au Nigeria».

M. Faki a appelé toutes les parties prenantes impliquées dans le processus électoral au Nigeria «à continuer à faire preuve de cet état d'esprit exemplaire».

Mercredi, la Commission électorale nationale indépendante (INEC) du Nigeria a déclaré que le président Muhammadu Buhari a été réélu lors du scrutin du 23 février. Peu après l'élection, la Mission d'observation des élections au Nigeria de l'UA (MOEUA) a exhorté l'ensemble des partis politiques et des candidats au Nigeria à respecter leurs engagements en matière d'élections pacifiques et de règlement des différends.

«En cas de réclamations liées aux résultats de l'élection, les partis politiques et les candidats sont également encouragés à utiliser les instruments juridiques à leur disposition pour demander réparation», a déclaré la MOEUA lundi dans un communiqué.

Vendredi, M. Faki a appelé l'ensemble des partis impliqués dans les élections à «faire usage des cadres constitutionnels et juridiques existants, ainsi que d'autres moyens pacifiques, pour résoudre tout problème susceptible de se poser».

SOMALIE: L'UA condamne le récent attentat à Mogadiscio



Le représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour la Somalie, Francisco Madeira, a condamné samedi l'attaque terroriste qui a visé jeudi un hôtel de Mogadiscio, faisant au moins 36 morts et plus de 60 blessés.

Il a estimé que l'attentat à la voiture piégée mené contre l'hôtel Makka al-Mukaramah et des commerces à proximité par des combattants shebab est une preuve supplémentaire que ces derniers n'ont aucun respect pour les droits de l'Homme et le caractère sacré de la vie humaine.

«Leur objectif égoïste est de saborder les progrès réalisés jusqu'ici par les gouvernements fédéral et régionaux, ainsi que leurs partenaires de développement dans la stabilisation de la Somalie», a indiqué M. Madeira dans un communiqué publié à Mogadiscio.

Le représentant spécial de l'UA a exprimé sa solidarité avec le gouvernement somalien et adressé ses condoléances aux familles endeuillées. Il a également souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées.

LIBYE: 4 pays appellent les Libyens à travailler pour la mise en place d'un gouvernement «stable et unifié»

Les gouvernements de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont appelé les Libyens à travailler pour la mise en place d'un gouvernement «stable et unifié», refusant toute solution militaire dans ce pays.

«Ayant à l'esprit le fait qu'il n'y a pas de solution militaire en Libye, nous appelons tous les Libyens à travailler de manière constructive avec le RSSG et à saisir cette occasion vitale pour mettre en place un gouvernement stable et unifié pouvant assurer la sécurité et la prospérité de tous les Libyens», ont souligné ces pays dans une déclaration conjointe publiée vendredi soir par la présidence française.

Les quatre pays ont réitéré leur plein soutien aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations unies, M. Ghassan Salamé, et la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) pour «réduire les tensions en Libye et aider le peuple libyen à définir la voie vers des élections crédibles et sûres».

Ils se sont félicités que les Nations unies aient pris l'initiative de réunir le Président du Conseil présidentielle du Gouvernement d'entente nationale libyen, Fayez al-Serraj, et le commandant de l'armée nationale libyenne, Khalifa Haftar, le 27 février et ont rendu hommage aux efforts déployés par le gouvernement des Emirats arabes unis «afin de faciliter cette discussion».

«Nous nous félicitons de l'annonce faite par la MANUL selon laquelle un



accord politique pourrait être trouvé sur la nécessité de mettre fin aux étapes transitoires en Libye grâce à la tenue d'élections générales et sur les moyens de préserver la stabilité dans le pays et d'unifier ses institutions».

Ils se sont également félicités de l'annonce faite par le Gouvernement d'entente nationale selon laquelle les parties se sont mises d'accord pour reprendre la production de pétrole dans le champ pétrolier d'al-Sharara.

«Toutes les parties doivent mettre

en œuvre rapidement cet accord afin de permettre à la compagnie nationale pétrolière (NOC) de reprendre son travail vital dans l'intérêt de tous les Libyens», ont-ils recommandé, soulignant que ces ressources Libyennes «doivent rester sous le contrôle exclusif de la NOC et la seule supervision du Gouvernement d'entente nationale (GEN), comme indiqué dans les résolutions 2259 (2015), 2278 (2016) et 2362 (2017) du Conseil de sécurité des Nations unies».

BURKINA FASO: 8 terroristes présumés «neutralisés» dans le Nord du pays

L'armée burkinabè a déclaré vendredi soir avoir «neutralisé» 8 terroristes présumés dans une riposte à une attaque d'un groupe terroriste à Kyèkelnoda.

L'Etat-major général des Armées burkinabè a expliqué dans un communiqué qu'une patrouille de la gendarmerie nationale avait essuyé des tirs d'un groupe terroriste le 28 février à Kyèkelnoda, localité située à environ 40 km au nord de Arbinda, province du Soum, région du Sahel (Nord).

«La riposte de la patrouille a permis de neutraliser 8 assaillants et de récupérer un lot important de matériel après le ratisage de la zone», selon la



même source. Le matériel est composé d'une motocyclette, d'un tricycle, d'un stock de vivres, d'une tenue militaire étrangère et de divers objets servant à la fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI). L'Etat-major général «salue la détermination et l'enga-

gement de l'ensemble des unités déployées dans le cadre de la sécurisation du territoire national», et invite les populations à respecter les consignes de sécurité prescrites. Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à une recrudescence des attaques terroristes, qui ont fait plus de 300 morts et de milliers de déplacés. La capitale Ouagadougou a été frappée trois fois en moins de deux ans. Depuis le début de l'année, l'armée a multiplié les opérations antiterroristes, notamment dans le nord et l'est du pays.

14 provinces sur les 45 que compte le Burkina Faso sont sous état d'urgence depuis fin décembre 2018.

Burkina Faso: 11 personnes inculpées pour les attaques de mars 2018

11 personnes ont été inculpées et écrouées pour les attaques terroristes contre l'ambassade de France et l'état-major des armées, qui avaient fait 8 morts le 2 mars 2018 à Ouagadougou, a annoncé vendredi la procureure du Faso, Maïza Sérémé.

Ces deux attaques simultanées avaient fait huit morts parmi les forces de défense, 85 blessés et d'énormes dégâts matériels, selon un bilan officiel.

Une information judiciaire avait été ouverte pour des faits «d'association de malfaiteurs, d'assassinats, de tentative d'assassinats, de détention illégale d'armes à feu et de munitions, de dégradation volontaire aggravé de biens mobiliers et immobiliers, le tout

en lien avec une entreprise terroriste».

«A ce jour, onze personnes ont été interpellées, inculpées par le juge d'instruction et sont actuellement en détention préventive», a écrit la procureure du Faso près le tribunal de grande instance de Ouagadougou, Maïza Sérémé, dans un communiqué.

«Ces personnes sont soit des membres du groupe qui a perpétré les attaques, soit ont été en contact avec l'organisateur en chef présumé des dites attaques», a-t-elle précisé.

Elle a précisé que deux autres Burkinabè, «Sawadogo Abdoulaye alias Abdallah et l'un de ses fidèles lieutenants, Ouédraogo Youssouf, ont été abattus» lors d'une opération de police dans la nuit du 21 au 22 mai 2018 dans le

quartier Rayongo de Ouagadougou. «L'enquête a permis d'identifier certains des terroristes abattus et d'établir que deux des moyens roulants utilisés pour attaquer les deux sites sont des fruits de vols à mains armées commis dans la ville de Ouagadougou», a ajouté la procureure.

Les investigations ont également permis d'établir que «des connexions existent entre l'attaque du 2 mars 2018 et celle du Café Aziz Istanbul à Ouagadougou le 13 août 2017». Ce jour-là, deux assaillants avaient ouvert le feu sur le café-restaurant Aziz Istanbul, situé sur la principale avenue de la capitale, faisant 19 morts et 21 blessés. L'attaque n'avait pas été revendiquée.

SYRIE: Les Etats-Unis refusent aux milliers de déplacés syriens de quitter le camp de Rukban

Le ministère russe de la Défense a affirmé samedi que les forces américaines continuent à «entraver» la volonté des déplacés syriens du camp de Rukban dans la zone d'al-Tanf de retourner à leurs lieux de résidence libérées du terrorisme par l'armée syrienne, ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'une réunion conjointe tenue à Moscou sur le retour des personnes déplacées en Syrie, le chef du Centre national de contrôle de la défense de la Fédération de Russie, le général Mikhaïl Mezintsev, a affirmé que les forces américaines continuent à «entraver» la volonté des habitants du camp de Rukban de retourner à leurs lieux de résidence, ajoutant que «rien n'empêche les résidents du camp à rentrer chez eux, sauf les Etats-Unis, en s'efforçant à induire en trompant les syriens déplacés qu'il est impossible de quitter le camp», a indiqué l'agence syrienne Sana.

Selon le général russe, les forces américaines et des groupes terroristes continuent à «séquestrer» des milliers de Syriens dans le camp de Rukban pour des «objectifs politiques», empêchant ses derniers de retourner dans leurs zones libérées du terrorisme par l'armée syrienne, a ajouté la même source.

«Si les Etats-Unis avaient permis aux Syriens déplacés dans le camp de Rukban d'en sortir vers les zones de contrôle de l'Etat syrien ou vers les centres d'hébergement temporaires créés par les deux parties russe et syrienne, elle perdrait une carte de pression sur l'Etat syrien et ses alliés», a souligné encore M. Mezintsev, relevant que «Washington accusait toujours le gouvernement syrien d'être derrière le déplacement de ces personnes».

«La superficie géographique du camp constitue une artère vitale et stratégique sur la route reliant Damas à Baghdad, et c'est pour ce but que la base illégale de Tanf a été



créée par les Etats-Unis afin de couper les liens entre les deux pays », a fait savoir, en outre, le responsable russe. Les autorités syriennes ont appelé, jeudi dernier, les déplacés du camp de Rukban, dans le sud-est du pays, à rentrer chez eux, deux semaines après l'ouverture de deux couloirs humanitaires.

Le camp de Rukban abrite quelques 50.000 personnes vivant dans un grand dénuement, dans une zone à la lisière de la Jordanie où les Etats-Unis dispose d'une base militaire.

«La Syrie renouvelle son appel à nos frères dans le camp de Rukban pour quitter ce camp et regagner leurs villes et villages», a exhorté une source au ministère syrien des Affaires étrangères citée par l'agence Sana, soulignant que «l'Etat mettra tous les services à la disposition de ces citoyens pour les transporter du camp vers leurs lieux de résidence». Cet appel intervient après l'annonce le 19 février dernier de l'ouverture de

deux couloirs humanitaires depuis la région d'al-Tanf afin d'évacuer les résidents du camp de Rukban.

Et depuis, aucun civil ne les a empruntés, selon des témoignages de personnes à l'intérieur du camp et de responsables de l'ONU.

Le gouvernement syrien a accusé les Etats-Unis d'«avoir menacé et interdit par la force les citoyens syriens vivant dans le camp à le quitter», tandis que le coordonnateur humanitaire régional de l'ONU pour la crise syrienne, Panos Moumtzis, a confirmé, de son côté, l'absence de tout départ depuis le camp.

Le responsable onusien a souligné que «plus de 95% de ses résidents souhaitent revenir dans les zones sous le contrôle du gouvernement syrien».

Il a fait savoir, toutefois, que ces déplacés syriens ont des «craintes concernant certaines questions liées à leur protection».

«Ils veulent être sûrs qu'ils seront en sécurité», a-t-il insisté.

RUSSIE - VENEZUELA: Le ministre russe des AE transmet un message de soutien de Poutine à Maduro

Le président russe Vladimir Poutine a dit qu'il soutient son «ami», le président vénézuélien Nicolas Maduro, qui est confronté à d'énormes pressions visant à le contraindre à lâcher les rênes du pouvoir.

Vendredi, lors d'un entretien avec la vice-présidente vénézuélienne Delcy Rodríguez, en visite à Moscou, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a transmis un message de soutien et de solidarité de M. Poutine à l'égard de M. Maduro.

«Le Venezuela est un partenaire stratégique de la Russie (...) Nous travaillons en très étroite collaboration et coordonnons nos actions dans le cadre de l'ordre du jour international», a dit M. Lavrov à Mme Rodríguez. Le Venezuela subit une «offensive frontale et des interférences hostiles» dans ses affaires intérieures, et la Russie s'oppose catégoriquement à de telles tentatives et défend les idéaux, les normes et les principes de la Charte de l'ONU, a dit M. Lavrov.

«Nous soutenons les mesures prises par le gouvernement du président Nicolas Maduro dans le but de résoudre les problèmes sociaux et économiques», a dit le chef de la diplomatie russe.

Le Venezuela va continuer à renforcer les relations avec la Russie et à développer la coopération bilatérale, a dit Mme Rodríguez lors d'une conférence de presse commune à l'issue de leur entretien. Elle a dit que les deux pays devraient signer de nouveaux accords complétant les 264 accords existants lors d'une commission intergouvernementale Russie-Venezuela en avril prochain.

Plus tôt dans la journée de vendredi, le porte-parole du Kremlin, Dmitry Peskov, a dit que M. Poutine n'avait pas prévu de rencontrer Mme Rodríguez en raison de son calendrier serré.

CACHEMIRE INDIEN: 5 morts dans des échanges de tirs entre activistes et forces de l'ordre

Deux paramilitaires et deux policiers ont été tués vendredi lors d'intenses échanges de tirs avec des activistes armés au Cachemire sous contrôle indien, a annoncé la police. Huit paramilitaires ont également été blessés dans les échanges de tirs et un civil a été tué près du théâtre des affrontements.

Ces échanges de tirs ont éclaté vendredi matin à Khanan Babagund dans le district frontalier de Kupwara, à environ 71 km au nord-ouest de la ville de Srinagar, capitale d'été du Cachemire sous contrôle indien. Aucun bilan des pertes dans les rangs des activistes armés n'est disponible pour le moment.

Les relations entre le Pakistan et l'Inde se sont vivement tendues après l'attentat suicide du 14 février à Pulwama (Cachemire sous contrôle) qui a frappé des forces paramilitaires indiennes, faisant plus de 40 morts. New Delhi a accusé Islamabad d'être lié à cette attaque, ce que le Pakistan a démenti.

AFGHANISTAN: Attaque talibane repoussée contre une base américano-afghane

Une attaque talibane contre une base américano-afghane du sud-ouest de l'Afghanistan a été repoussée, ont annoncé des responsables, alors que les combats se poursuivent sans discontinuer dans le pays malgré les pourparlers de paix en cours à Doha entre Washington et les talibans.

Les talibans ont lancé l'assaut avant l'aube contre la base militaire de Shorab, dans la province du Helmand, où un nombre indéterminé de soldats américains sont également stationnés, a revendiqué dans un message sur WhatsApp le porte-parole des insurgés pour le sud de l'Afghanistan, Qari Yousuf Ahmadi.

Le porte-parole des forces américaines, le colonel David Butler, a confirmé l'incident dans un tweet indiquant que «l'attaque a été repoussée par les courageuses forces de sécurité afghanes». «Les combattants talibans ont d'abord pu accéder à la base afghane mais ont été arrêtés par les forces afghanes», a-t-il ajouté.

APS

CORÉE DU NORD - ETATS-UNIS: Le 2^e sommet Trump-Kim a réalisé des avancées significatives, selon le président sud-coréen

Le président sud-coréen Moon Jae-In a estimé vendredi que des avancées significatives avaient été réalisées lors du second sommet entre la Corée du Nord et les Etats-Unis malgré le fait que les dirigeants des deux pays ne sont pas parvenus à un accord.

Le dirigeant suprême de la Corée du Nord, Kim Jong Un, et le président des Etats-Unis, Donald Trump, ont réalisé «des avancées significatives» lors de leur second sommet à Hanoï au Vietnam, car ils ont amélioré «la compréhension et le dialogue mutuels» au cours de ce dialogue d'une heure, a dit M. Moon lors d'un discours célébrant le 100^e anniversaire du mouvement d'indépendance contre la puissance coloniale japonaise en Corée du Sud, selon la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne. MM. Kim et Trump se sont réunis pour un sommet de



deux jours, le second après leur rencontre à Singapour en juin de l'année dernière, mais ce sommet a été interrompu jeudi. Le déjeuner de travail et la cérémonie de signature d'un accord éventuel entre eux ont été supprimés. La raison exacte de cet échec est anticipé et abrupt du sommet Kim-Trump reste inconnue.

Aucun accord n'a été conclu au sommet de

Hanoï, selon la Maison Blanche.

Lors d'une conférence de presse avant son départ de Hanoï, M. Trump a déclaré que la Corée du Nord avait exigé une levée complète de toutes les sanctions contre Pyongyang en échange d'une grande partie de la dénucléarisation.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères de la Corée du Nord, Ri Yong Ho, a déclaré lors d'une

conférence de presse distincte plus tard à Hanoï que Pyongyang avait demandé un allègement partiel des sanctions affectant directement les conditions de vie de la population en Corée du Nord en échange d'un démantèlement vérifiable de toutes les installations de retraitement de plutonium et d'enrichissement d'uranium sur le complexe nucléaire de Yongbyon.

Malgré ces comptes rendus divergents, le président sud-coréen a estimé que MM. Kim et Trump s'étaient rapprochés d'une normalisation des relations en discutant de l'établissement de bureaux de liaison dans les deux pays. Qualifiant ce sommet sans accord de «processus progressant vers un accord de haut niveau», M. Moon a exprimé le souhait que MM. Kim et Trump parviennent à un «accord complet».

ETATS UNIS

Décollage en Floride de la fusée SpaceX avec la nouvelle capsule

Une fusée Falcon 9 de la société américaine SpaceX a décollé samedi du centre spatial Kennedy en Floride pour tenter de placer en orbite la nouvelle capsule Crew Dragon, conçue pour transporter prochainement des astronautes de la Nasa dans l'espace.

Aucun astronaute ne se trouvait à bord pour cette mission d'essai, un aller-retour d'une semaine vers la Station spatiale internationale. Les premières minutes du vol se déroulaient sans incident, selon les images diffusées en direct. L'un des moments les plus délicats sera la séparation de la capsule du second étage de la fusée, 11 minutes après le décollage. La mission est une répétition générale du vol test de ce taxi de l'espace avec deux astronautes à bord, avant la fin fin 2019 si tout va bien. Ils seront présents dans la salle de



contrôle pour suivre les procédures de décollage en temps réel. «C'est un événement d'importance critique dans l'histoire américaine», n'a pas hésité à lancer le patron de la Nasa, Jim Bridenstine,

à quelques heures du tir, lors d'une conférence de presse. Depuis 2010, la Nasa a accordé plus de 3 milliards de dollars de contrats à SpaceX pour développer ce service de taxi, et 4,8 milliards au

groupe Boeing, qui développe sa propre capsule, le Starliner (test prévu en avril). Chacun devra assurer six allers-retours vers l'ISS, sans compter les tests. Les gros contrats datent de 2014.

ESPACE

Le projet de «Force de l'espace» envoyé au Congrès américain pour approbation

Le Pentagone a annoncé vendredi avoir envoyé au Congrès son projet de loi établissant une «Force de l'espace», conformément à la volonté du président Donald Trump, un projet qui pourrait se heurter à une forte opposition. «Ceci est un moment historique pour notre pays», a jugé le ministre de la Défense par intérim Patrick Shanahan dans un communiqué. «La proposition de loi du ministère de la Défense est une avancée stratégique destinée à sécuriser les intérêts nationaux vitaux des Etats-Unis dans l'espace». Dans un premier temps, la «Space Force» prendra la forme d'un commandement militaire au sein de l'armée de l'air. Puis, avec l'aval du Congrès, elle deviendra une force à part entière avec son propre chef d'état-major et un sous-secrétaire à l'Espace mais toujours dans le giron de l'armée de l'air, comme le corps d'élite des Marines qui opère au sein de l'US Navy, la ma-

rine américaine. L'ensemble des personnels militaires et civils qui travaillent dans le domaine spatial au sein du Pentagone (satellites, fusées, armes, technologies...) seront regroupés sous un commandement unique. Le projet prévoit que la force de l'espace pourrait regrouper quelque 15.000 militaires, soit une petite fraction des forces armées américaines (1,2 million d'hommes et femmes) et que sa création coûtera 2 milliards de dollars sur 5 ans. Si elle est approuvée par le Congrès, la Force de l'espace sera le premier service créé par l'armée américaine depuis l'US Air Force en 1947. Mais des élus -- et certains responsables du Pentagone -- ont critiqué ce projet, jugeant qu'il ajouterait trop de bureaucratie alors que le ministère de la Défense est critiqué pour la lenteur de sa capacité de réaction aux changements technologiques, justement à cause de sa lourde bureaucratie.

RUSSIE:

Décès du prix Nobel de physique Jaurès Alferov

Le scientifique russe Jaurès Alferov, co-lauréat du prix Nobel de physique en 2000 pour ses travaux sur les semi-conducteurs et les technologies liées au laser, est mort à l'âge de 88 ans, ont annoncé samedi les agences russes.

Jaurès Alferov avait été le premier Russe à recevoir la prestigieuse récompense, avec les Amé-

ricains Herbert Kroemer et Jack Kilby, depuis l'attribution du prix Nobel de la paix au dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev en 1990.

Le prix Nobel à Jaurès Alferov avait donné une impulsion à la science russe post-soviétique. «Jaurès Alferov est mort aujourd'hui», a déclaré son épouse,

citée par les médias russes. Le physicien était également député communiste à la Douma. Ses travaux de pionnier ont permis des applications pratiques, utilisées aujourd'hui aussi bien pour les satellites que pour les téléphones portables ou encore les scanners de code-barres.

APS



PUBLICITÉ

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH :

«Juba II» de Mokrane Aït Saada, flash-back sur un roi pacifiste

Le documentaire «Juba II» de Mokrane Aït Saada projeté à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la compétition pour le prix l'Olivier d'or du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), se veut être un flash-back sur un roi pacifiste dans un contexte de rivalité guerrière avec la Rome antique.

Ce documentaire d'Histoire dont la projection s'est déroulée vendredi en fin d'après-midi, retrace en 53 mn le parcours d'un personnage aussi complexe, en s'appuyant sur des historiens qui ont étudié la personnalité de ce roi amazigh, donnant une valeur quant au récit, tout comme les décors et accessoires, signés Mohand-Saïd Idri et Samir Terki (Ecole des beaux arts d'Azzazga) et les Costumes conçus par El Boukhari Habbel, lui ont apporté une valeur esthétique. Ce documentaire en Tamazight, sous-titré en français, retrace l'épopée d'un roi bâtisseur, pacifiste et savant. Le film s'ouvre sur un plan de la mer, la méditerranée qui sépare et unit à la fois, deux états, Rome et la Numidie. Une scène de sac et de rattachement qui introduit déjà le spectateur dans le parcours de Juba II (interprété par Dahmane Aïdrus) entre la numide où il est né et a régné, et Rome où il a été élevé après avoir été enlevé. Les scènes, en majorité des plans serrés, ont été tournées dans un décor reconstituant le bureau de Juba II. D'autres ont été jouées dans le musée des antiquités, à Cherrhell et à Tiaret. C'est dans

les beaux paysages de cette wilaya (Tiaret) que le réalisateur a filmé une scène, en gros plan, montrant Juba II chevauchant pour aller à la rencontre de Takfarinas (joué par Slimane Grim).

Mokrane Aït Saada, également auteur du scénario de ce documentaire-fiction, rappelle brièvement la fin du règne de Juba II en 46 avant J-C après la bataille de Thapsus qu'il mena contre César et l'enlèvement de son fils Juba II alors âgé de 5 ans arrachés des bras de sa mère, par des soldats romains pour qu'il soit conduit à Rome où il fut éduqué par la sœur de l'empereur Octave.

À l'âge de vingt cinq, il retourne en Numidie, où il sera intronisé par Rome roi de Maurétanie. Juba II a opté pour Césarée (actuelle Cherrhell) comme capitale. Ce choix est dicté par sa position géographique sur les bords de la Méditerranée une ouverture sur la mer propice au développement du commerce avec les pays de la rive nord de la Méditerranée, selon les témoignages des historiens rapportés dans ce documentaire. L'historien Abderrahmane Khelifa porte la voix de Juba II pour accompagner en off les images dans



une sorte de récit autobiographique, entrecoupé par l'intervention de spécialistes qui expliquent certains faits historiques du parcours de ce roi Amazigh connu pour avoir construit de grands édifices dont des bâtiments, des théâtres, sa contribution au développement du commerce extérieur, de l'agriculture, des arts et du savoir. C'est lui qui donna le nom d'Euphorbe du nom de son médecin grecque qui à découvert cette plante et ses vertus médicinales, rappelle le documentaire. L'un

de moments forts de ce documentaire est la rencontre (dans deux scènes) entre Takfarinas et Juba II, le premier demandant au roi de se joindre à lui pour combattre l'occupant romain, le second plaident en faveur d'une paix avec Rome beaucoup plus puissante militairement. C'est d'ailleurs, les seuls passages de la partie fiction de ce documentaire que le réalisateur a habillé d'un dialogue pour «donner plus de présence d'intensité à ces deux scènes», a expliqué M. Aït Saada.

FESPACO :

«Duga», «Desrances» et «Résolution» distingués par les prix spéciaux

Les films burkinabè «Duga» et «Desrances», et le film ivoirien «Résolution» ont été les principaux vainqueurs des prix spéciaux décernés vendredi au 26e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), remportant chacun deux trophées. «Duga» (Les charognards), d'Abdoulaye Dao et Hervé Eric Lengani, une acerbe critique sociale à travers l'histoire d'un cadavre que personne ne veut enterrer, a remporté le prix Signis de l'association catholique mondiale pour la communication (qui décerne également des prix à Cannes et à Venise) ainsi que le prix de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine). «C'est un immense honneur. Et pour la promotion du film à l'international, ces prix pourront beaucoup nous aider», a déclaré Hervé Eric Lengani. «Desrances» de l'enfant du pays Apolline Traoré a été récompensé des prix de l'Assemblée Nationale et de la Ville de Ouagadougou, suscitant des acclamations dans la salle bondée. Plaidoyer pour les femmes, «Desrances» met en lumière le courage et la sagesse des femmes face à la folie des hommes, dans une fiction située pendant la tragique crise post-électorale ivoirienne de 2010-11. «C'est le public qui vous fait et qui vous défait. Voilà une première victoire.

PUBLICITÉ

«Isegmi n Tayri» de Lounes Medjnah, plein d'émotion et jeu d'acteurs apprécié

Le long métrage «Isegmi n Tayri» de Lounes Medjnah, projeté vendredi à Tizi-Ouzou, en ouverture de la compétition pour l'Olivier d'Or, de la 17ème édition du festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) est un film plein d'émotion dont le jeu des acteurs a été fortement apprécié par l'assistance. Cette production, qui a été projeté à la salle des spectacles de la maison de la culture Mouloud Mammeri et avec lequel l'acteur Lounes Medjnah, signe son entrée dans le monde de la réalisation, est une histoire d'amour dramatique très réaliste, de deux jeunes qui se rencontrent dans un arrêt de bus. Il s'agit d'Idir médecin spécialiste, issu d'une famille pauvre qui vit seul avec sa mère malade et Amel, fille d'un riche propriétaire d'une entreprise de bâtiment. Une histoire d'amour ordinaire dans laquelle pourraient se reconnaître de nombreux jeunes, car le scénario raconte, dans un kabyle truffé de mots en français, une réalité sociale algérienne. Une histoire qui n'aboutit pas à cause d'une mère qui, sans même chercher à connaître le jeune prétendant, s'oppose au mariage de sa fille, elle aussi médecin, avec l'homme qu'elle a choisi parce qu'il n'appartient pas à la même classe sociale que sa famille. Le frère de Amel qui a de mauvaises fréquentations et qui lorsqu'il décide de quitter ses deux amis qui, en réalité, ne s'intéressaient qu'à son argent, est agressé par l'un d'eux qui l'a laissé pour mort. Ce même frère Karim devenu parapaléologue suite à cette agression sera pris en charge par Idir, ce médecin dont il n'a pas voulu comme beau frère et qu'il avait projeté de faire exécuter. La place de la fille, en dépit de son niveau d'instruction, au sein de la famille à qui la mère préfère le garçon, les maux sociaux (alcoolisme et drogue) et leurs conséquences (vol et agression), le regard méprisant du riche au pauvre (cas de Karim qui ne respecte pas les ouvriers de son père alors que ce dernier les considère comme ses partenaires) sont autant de scènes qui abordent quelques réalités de la société,

et qui renforcent la charge dramatique de ce long métrage de 114 minutes. Plusieurs scènes sont chargées d'émotion dont l'une des plus fortes est la lettre écrite par Amel à Idir pour lui faire ses adieux lui promettant de donner son nom au premier garçon qu'elle mettra au monde. Le film se termine sur une rencontre entre Idir et Amel, quelques années après leur rupture, tous deux ayant fait sa vie de son côté. Amel a eu un garçon qu'elle a prénommé Idir et Idir a eu une fille à qui il a donné le prénom de Amel. Une sorte de renaissance de l'Amour ou «Isegmi n Tayri» en kabyle d'où le titre de ce long métrage. Durant le débat qui a suivi la projection, des producteurs, des gens du cinéma et des universitaires dont un enseignant en tamazight, ont relevé que le film est trop long et ont conseillé de réduire certaines scènes. Le réalisateur qui a reconnu que son film est effectivement long, a expliqué qu'au départ il voulait faire un feuilleton mais par manque de moyen il en a fait un long métrage et a promis de réduire la durée du film et de l'améliorer. Les intervenants ont été unanimes à saluer le jeu des acteurs qui ont réussi à transmettre de l'émotion. Ils ont par ailleurs relevé quelques erreurs techniques notamment en matière d'éclairage des scènes de nuit qui sont jouées quasiment dans le noir, le sous-titrage en français plein d'erreurs d'orthographe, le manque de punch dans la trame dramatique et le recours dans les dialogues, à des mots en français alors que les équivalents en kabyle existent et sont toujours d'usage. La projection des films en compétition s'est poursuivie l'après midi avec au programme deux documentaires d'Islam de mon enfance» de Nadia Zouaoui et «Juba II» de Mokrane Aït Saada et trois courts métrages à savoir «Ughaled» de Hafidh Ait Braham, «celui qui brûle» de Slimane Bounia et «Aygher a dunit» de Nabil Chahal. 23 productions sont en compétition pour l'Olivier d'or la plus haute distinction de ce festival, rappelle-t-on.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité « ANEP/ SPA »

UNITÉ RÉGIE
PUBLICITAIRE



COMMUNIQUÉ

La Régie publicitaire de l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) informe l'ensemble de ses clients du prochain lancement de son nouveau site BOMOP (www.bomop.anep.dz) qui sera opérationnel à partir du 03 Mars 2019. La conception du nouveau site répond aux exigences de l'heure en termes d'adaptabilité, célérité et de réactivité. Information en temps réel, large diffusion, organisation des annonces par secteurs d'activités et diversification de l'offre, avec quatre packs (Classique, Bonze, Silver et Gold), feront du nouveau BOMOP l'outil indispensable pour tout opérateur et tout prestataire en quête d'un marché public, qui pourront également bénéficier de prises en charges d'alertes sur les annonces et des dates d'ouverture des plis avec les packs : Bronze, Silver et Gold.

DK NEWS

Anep Gratuit : 0035 du 03/03/2019

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°805

cure	appareil volant	courba	conspua	gardien-nes	chercha partout	cordages de navire grande ouverte
très crue	hautains	conduirais	liquide coloré	bien calé	roi de théâtre esclaves antiques	
épreuves sportives organe digestif				cours de promenade		
brise la terre whisky canadien		surplus militaire patrie de G Tell			capitale de Cuba	
	dévêtue		mortelle			
sélectionner cheval de combat	transalpin		qéniteur	supplions	argon du chimiste	
			unité de travail		solution	
				appâte		
bonbon aux fruits	cours au- domarois cueilles	vallées envahies nymphe de la mer		bonnes cartes	épuisé	
					plis	
sommet de crise	commod- fondatri- ces		inonde		monnaie bulgare émer- gence	aussi do
		proven- ant	poissons à caviar			l'or du labo intrépi- dité
mets en ordre cubes du hasard		travesti		obstinée		bien frap- pées
				préposi- tion		
très appliqués navire à vapeur	coutu- mes				symbole du radian expérien- ce	blessé
	godasses			équipes sportives boissons de table		
				fourrages verts comme ça		
utopie		joyeux			obtenue	
coup de tampon		meilleure scène			barre de fermeture	
		entourée alumi- nium en corne				voie de carte
	restes de chèques					défalqua
divulgons	distingué			bon copain saint bi- gourdan		
				berger		
à l'assaut !		fabri- querais				

Solution

Sudoku n°2105

9	4	8	6	1	7	2	5	3
6	5	1	3	2	4	7	9	8
2	3	7	9	5	8	6	4	1
4	8	9	2	6	3	5	1	7
3	6	5	1	7	9	4	8	2
7	1	2	8	4	5	3	6	9
1	9	6	5	3	2	8	7	4
8	7	3	4	9	6	1	2	5
5	2	4	7	8	1	9	3	6
6	1	3	9	5	7	2	4	8
2	9	8	4	3	1	5	7	6
4	5	7	6	8	2	9	1	3
8	4	3	9	7	2	6	5	1
1	9	6	5	3	4	7	8	2
7	6	2	5	1	8	3	4	9
5	2	4	1	6	7	8	9	3
6	8	1	2	9	3	4	5	7
3	7	9	8	4	5	2	1	6
9	5	7	3	8	6	1	2	4
4	1	8	7	2	9	6	3	5
2	3	6	4	5	1	9	7	8

Mots Croisés n°2105

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	M	A	N	I	P	U	L	A	T	E	U	R
2	A	V	I	S	E	R	A		A	P	T	E
3	T	A	L	E	S	E	V	A	S	I	O	N
4	E	L	L	E	S	E	M	S	P	I		
5	L	I	E		A	I	R	E		S	P	I
6	A	S	S	A	I	N	I	R	A		E	M
7	S	E		U	N	I	E		D	O	S	E
8	S	U	E	R	T		S	I	R		N	
9	E	S	S	A	Y	I	S	T	E	E	T	
10	R	E	T	S		E	M	O	U	L	U	S

Grille géante n°805

•	P	•	A	•	V	•	L	•	H	•	S	•	G	•	F	•	A
•	R	•	A	•	V	•	E	•	L	•	A	•	T	•	I	•	B
•	E	•	S	•	T	•	A	•	C	•	O	•	L	•	L	•	E
•	R	•	Y	•	E	•	T	•	R	•	I	•	E	•	C	•	L
•	D	•	T	•	R	•	I	•	P	•	R	•	I	•	S	•	C
•	B	•	E	•	R	•	L	•	A	•	T	•	A	•	L	•	A
•	A	•	C	•	R	•	A	•	N	•	G	•	R	•	L	•	E
•	S	•	T	•	E	•	A	•	L	•	I	•	S	•	E	•	A
•	D	•	E	•	S	•	S	•	A	•	M	•	E	•	S	•	E
•	V	•	I	•	S	•	A	•	C	•	C	•	E	•	E	•	N
•	R	•	E	•	V	•	E	•	L	•	O	•	N	•	S	•	P
•	S	•	U	•	S	•	I	•	N	•	E	•	R	•	A	•	I

ARTS MARTIAUX MIXTES/CHAMPIONNATS DU MONDE PFC : L'Algérien Sayah affrontera le Polonais Radziszewski à la Poprad Arena

Le champion du monde algérien des arts martiaux mixtes (MMA), Mohamed Sayah a augmenté son rythme de préparation en prévision du combat décisif qu'il livrera le 21 avril 2019 en Slovaquie, pour la conquête du titre PFC des moins de 77 kg face au Polonais Mariusz Radziszewski.

L'Algérien de 28 ans, qui compte 14 combats professionnels à son actif : 7 victoires, 6 défaites et un nul, a posté en effet plusieurs vidéos sur les réseaux sociaux, dans lesquelles on le voit se tuer à la tâche pendant l'entraînement.

Son combat est prévu à la Poprad Arena, à partir de 19h00 (heure slovaque), en clôture d'une longue journée d'arts martiaux mixtes, incluant d'autres combats.

«Mon futur adversaire, Mariusz Radziszewski est plus expérimenté, car il compte plus de 30 combats professionnels à son actif, mais je travail dur en ce moment, avec l'espoir de sortir vainqueur» a souhaité Sayah. Sayah qui se prépare actuellement en France, était venu dernièrement à Alger, pour faire la promotion d'un combat professionnel, qu'il livrera au mois de juillet prochain sur la conquête d'un autre titre mondial.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KUNG FU WUSHU: Début de la compétition à Tissemsilt

Le championnat national de kung fu wushu juniors et seniors a débuté ce vendredi à la salle «Allouat Tayeb» de Tissemsilt. Cette compétition sportive de deux jours, organisée par la fédération nationale de kung fu wushu en collaboration avec des clubs locaux de cette discipline et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt, enregistre la participation de 400 athlètes représentant 126 clubs de 28 wilayas.

Le programme du championnat comporte des épreuves en Sanda et Taolu. La première journée est réservée aux éliminatoires et la deuxième samedi aux finales.

Le président de la Fédération nationale de kung fu wushu, Yahia Bedour a indiqué à l'APS que ce championnat permettra de détecter de bons éléments pour renforcer la sélection nationale. D'autre part, il fait part de la programmation pour la saison sportive courante de plusieurs tournois de formation au profit des entraîneurs de kung fu wushu, dans le but d'améliorer l'encadrement.

APS

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS: L'Algérienne Bekrar éliminée en demi-finale

La joueuse algérienne Ines Bekrar, a perdu face à l'Italienne Beatrice Ricci en deux sets, vendredi en demi-finale du tournoi international ITF juniors Mehdi-Bouras, qui se dispute au Tennis club d'Hydra (Alger).

L'Algérienne n'a pas résisté à l'efficacité de la transalpine qui a remporté les deux manches sans difficulté (6-1, 6-1). L'autre demi-finale a été remportée par la Portugaise Matilde Jorge qui a dominé l'Italienne Alessandra Simone, tête de série N 7, sur le score 7-6 (1), 6-2. Les finales du tableau simple sont programmées samedi matin à partir de 10h00.

Ce rendez-vous organisé par le Tennis club de Hydra, sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT), est marqué par la présence de plus de 100 joueurs et joueuses issus de 23 pays. Amine Mohatat, juge-arbitre algérien, dirige les tableaux simple et double, tandis que Salah Bouzidani est le directeur du tournoi.

Ce tournoi est dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans. Il sera suivi par un autre tournoi international ITF juniors au Tennis club les Palmiers (Ben Aknoun, Alger) du 3 au 9 mars.



TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS: Défaite des Algériens Rihane et Reguig en finale du tableau double

La paire algérienne composée de Youcef Rihane et Samir Hamza Reguig, a perdu vendredi, devant le Portugais Tomas Luis et le Roumain Dragos Petre Popeanga, en finale du tableau double garçons du tournoi international ITF juniors Mehdi-Bouras, qui se dispute au Tennis club d'Hydra (Alger).

Les deux jeunes algériens ont bien entamé leur match en remportant le premier set 6-4, avant de concéder le second 5-7.

Lors du super tie-break, Rihane et Reguig ont perdu 10-6. Chez la gent féminine, la Portugaise Matilde Jorge et sa coéquipière la Suisse Leandra Vernocchi, ont remporté le tableau double filles après avoir battu une paire Ukrainienne composée d'Eva Prokopenko et Kateryna Rublevska, sur le score 6-2, 6-3. Ce rendez-vous organisé par le Tennis club de Hydra, sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT), est marqué par la présence

de plus de 100 joueurs et joueuses issus de 23 pays. Amine Mohatat, juge-arbitre algérien, dirige les tableaux simple et double, tandis que Salah Bouzidani est le directeur du tournoi. Ce tournoi est dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans. Il sera suivi par un autre tournoi international ITF juniors au Tennis club les Palmiers (Ben Aknoun, Alger) du 3 au 9 mars.

CYCLISME / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 SUR PISTE : Une 19e place historique pour l'Algérien Yacine Chalel

Le cycliste algérien Yacine Chalel, triple médaillé de bronze aux derniers championnats d'Afrique en Afrique du Sud, a qualifié de «fierté incommensurable» la 19e place qu'il a décroché jeudi soir, sur le Scratch des Championnats du monde 2019 sur piste, organisés du 27 février au 3 mars à l'Arena de Pruszkow (Pologne). «C'est tout simplement

incroyable, 19e sur le Scratch des mondiaux 2019 sur piste. Le premier Top 20 de ma carrière à ce niveau et c'est un fait historique, car jamais auparavant un Algérien n'avait réalisé une telle performance» a indiqué sur les réseaux sociaux le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique.

«Ce fut très dur» a avoué le jeune algérien de 23 ans, car

la concurrence a été très rude en présence de certains parmi les meilleurs cyclistes au monde, mais selon lui «la récompense a été très belle», ajoutant que c'était «une joie, et une fierté incommensurable» pour lui. La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) s'est empressée de «féliciter» Chalel pour cette performance, tout en lui souhaitant «bonne

chance pour la course aux points», qu'il disputera ce vendredi soir, également à l'Arena de Pruszkow.

Outre ces mondiaux 2019, le principal objectif pour Chalel cette année sera «la récolte d'un maximum de points» en vue d'une qualification aux prochains «Jeux olympiques d'été», prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

CYCLISME / 11E ÉDITION DU TOUR INTERNATIONAL DU RWANDA (6E ÉTAPE) : 3e place pour l'Algérien Youcef Reguigui

Le cycliste algérien Youcef Reguigui a décroché la 3e place dans la 6e étape du Tour international du Rwanda, disputée vendredi entre Musanze et Nyamata, sur une distance de 121,1 km.

L'étape a été remportée par le coureur de Delko Marseille, le Polonais Przemyslaw Kasperkiewicz, en 2h 49 min et 57 sec, devant l'Espagnol Pablo Torres Muino (Interpro Cycling), alors que Reguigui a complété le podium avec 4 sec de retard.

De son côté, l'autre algérien Abderrauouf Bengayou a terminé 12e avec 1'19" de retard, devant son compatriote Azzedine Lagab, 19e avec le même retard. Des résultats n'ayant généré aucun changement au classement général, puisque c'est l'Erythréen Merhawit Kudus (Astana) qui conserve le

maillot jaune à l'issue de cette 6e étape, avec 17 secondes d'avance sur l'Estonien Rein Taaramae, de Direct Energie.

Lagab, lui se classe en 18e position avec 10'24" de retard, alors que le Rwandais Moise Mugisha porte le maillot du meilleur grimpeur, et le Sud-africain Rohan du Plooy celui du meilleur sprinter.

Les deux dernières étapes de cette 11e édition du Tour International du Rwanda se disputeront samedi et dimanche. Il s'agit de la 7e étape, prévue entre Nyamata et Kigali (84,2 km), et de la 8e étape, prévue sous forme d'un circuit fermé à Kigali (66,8 km).

Cinq coureurs représentent l'Algérie dans cette compétition, à savoir : Azzedine Lagab, Youcef Reguigui, Abderrahmane

Mansouri, Oussama Cheblaoui et Abderrauouf Bengayou.

La sélection nationale est encadrée par l'entraîneur Chérif Merrabet, aidé par le soigneur Abdenour Kerrat et le mécanicien Kamel Bengani. Au total, 16 équipes, dont 6 sélections nationales africaines participent à ce Tour du Rwanda. Avec le Tour du Gabon, appelé aussi La Tropicale Amissa Bongo, le Tour du Rwanda devient la seconde épreuve cycliste du continent en catégorie 2.1.

Outre une bonne représentation des couleurs nationales pendant ce Tour, l'objectif de la sélection algérienne consiste «à récolter un maximum de points, pour améliorer son classement» a indiqué la fédération algérienne de la discipline (FAC).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE / NAHD - GOR MAHIA : Faux pas interdit pour les «Sang et Or»

Dos au mur, le NA Hussein-Dey tentera de se replacer dans la course à la qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, en accueillant dimanche au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00) les Kényans de Gor Mahia, dans le cadre de la 4e journée (Gr. C) de la phase de poules.

Battu lors de la précédente journée à Nairobi (2-0), le Nasria (2e, 4 pts) n'aura pas droit à l'erreur face au leader du groupe (6 pts) s'il veut se relancer et éviter toute mauvaise surprise. Après avoir bien entamé cette phase de poules avec une victoire à domicile et un nul en déplacement, les «Sang et Or» ont trébuché au mauvais moment, cédant leur fauteuil de leader à une formation de Gor Mahia sur qui il faudra compter et qui a affiché de bonnes dispo-

sitions depuis le début de la compétition.

Gor Mahia reste sur une victoire remportée mercredi à la maison face à Tusker FC (1-0) qui l'a propulsé à la 2e place du championnat kényan. Le NAHD devra composer sans les services de deux pièces maîtresses : l'attaquant et capitaine Ahmed Gasmî, blessé, et le milieu offensif Chamseddine Harrag, suspendu suite à son expulsion à Nairobi.

Outre la qualité de l'adversaire en face, les joueurs



de l'entraîneur Meziane Ighil devront faire face à un autre aspect important et pas des moindres : la fatigue suite à l'enchaînement des matchs. «En vérité, ce match ne sera pas différent de l'aller. Il s'annonce aussi compliqué et palpitant à la fois. Notre adversaire viendra pour défendre crânement ses chances de qualification. Pour nous, pas question de laisser filer la victoire. Nous

sommes décidés à battre Gor Mahia. On prendra notre revanche et les joueurs sont déterminés à faire plaisir à leurs supporters», a affirmé le défenseur Hocine Laribi. Dans l'autre match de cette poule, les Egyptiens du Zamalek, derniers avec 2 points, auront à cœur de se relancer en se rendant à Luanda pour défier Petro Atlético dans ce qui sera leur dernière carte à jouer.

CAN-2019: Le sélectionneur du Gabon signe un contrat et perçoit quelques arriérés

Le sélectionneur du Gabon Daniel Cousin a enfin paraphé un contrat officiel jeudi à Libreville, à la tête de la sélection, tout en percevant la moitié des 30 mois d'arriérés de salaires que lui devait la Fédération gabonaise (Fegafoot) dans le cadre de ses fonctions de sélectionneur et celles passées de manager général, a rapporté jeudi la presse locale.

Le versement du solde restant devrait intervenir prochainement, a ajouté la même source. Il est à rappeler que le sélectionneur des Panthères, Daniel Cousin était sans contrat écrit et sans salaire depuis sa nomination au poste de sélectionneur en septembre dernier, ce qui a poussé à mettre la pression, il y a quelques jours.

L'ancien buteur du Gabon avait recouru à un avocat qui a écrit au ministre gabonais des Sports, Alain Claude Bilie By Nze, à quelques jours du match capital face au Burundi dans les éliminatoires de la CAN 2019. Le technicien aurait même menacé de claquer la porte. Après ce règlement de situation, Daniel Cousin et son groupe prépareront dans de meilleures conditions, le périlleux déplacement à Bujumbura (22 mars), pour affronter le Burundi dans un match capital qu'il faut impérativement remporter pour espérer prendre part à la phase finale de la CAN, en Egypte (21 juin-19 juillet 2019). Avant la 6e journée dans le groupe C, le Gabon est 3e avec 7 pts, devant le Soudan Sud (0 point), mais derrière le leader, le Mali (11 pts) et le Burundi (9 pts).

CORRUPTION : 6 ans et demi de suspension pour l'ancien président de la Confédération d'Océanie

L'ancien président de la Confédération océanienne de football (OFC), David Chung, a éclopé de 6 ans et demi de suspension par la justice interne de la fédération internationale (Fifa) pour corruption, a annoncé vendredi l'instance. Chung, malaisien d'origine et qui détient un passeport de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a été reconnu coupable par la chambre de jugement de la Commission d'éthique de la Fifa d'avoir «accepté et offert» des cadeaux et autres avantages, en violation du code d'éthique. Ancien membre du Conseil de la Fifa et ex-président de la Fédération de football de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Chung a été

condamné à une suspension de 6 ans et demi de toute activité liée au football, au niveau national et international et à une amende de 100.000 CHF (87.900 euros). Chung avait démissionné de la présidence de l'OFC en avril dernier, quelques jours avant l'annonce par l'OFC de l'ouverture d'une enquête après un audit de la Fifa ayant pointé de «potentielles irrégularités» dans le chantier de son nouveau siège à Auckland. D'abord vice-président de l'OFC, Chung avait accédé en 2011 à la présidence de la Confédération océanienne, succédant au Tahitien Reynald Temarii, lui aussi suspendu par la Fifa pour corruption.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR. D) : Le point avant la 4e journée

Point du groupe D avant le déroulement de la 4e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, dimanche :

Petro Atlético (Angola) - Zamalek (Egypte) à 17h00
NA Hussein-Dey (Algérie) - Gor Mahia (Kenya) à 20h00

Classement :	Pts	J
1. Gor Mahia	6	3
2. NA Hussein-Dey	4	3
--. Petro Atlético	4	3
4. Zamalek	2	3

Déjà joués :	
Gor Mahia - Zamalek	4-2
NA Hussein-Dey - Petro Atlético	2-1
Petro Atlético - Gor Mahia	2-1
Zamalek - NA Hussein-Dey	1-1
Gor Mahia - NA Hussein-Dey	2-0
Zamalek - Petro Atlético	1-1

Reste à jouer :	
5e journée (10 mars) :	
Zamalek - Gor Mahia	
Petro Atlético - NA Hussein-Dey	
6e journée (17 mars) :	
Gor Mahia - Petro Atlético	
NA Hussein-Dey - Zamalek	

NDRL: les deux premiers du groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (4E JOURNÉE) : Le programme

Programme de la 4e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue dimanche :

Groupe A :	AS Otôho (Congo) - Hassania Agadir (Maroc)
	RS Berkane (Maroc) - Raja de Casablanca (Maroc)
Groupe B :	Enugu Rangers (Nigeria) - ES Sahel (Tunisie)
	Salitas FC (Burkina Faso) - CS Sfaxien (Tunisie)
Groupe C :	Asante Kotoko (Ghana) - Nkana FC (Zambie)
	Al-Hilal (Soudan) - Zesco United (Zambie)
Groupe D :	Petro Atlético (Angola) - Zamalek (Egypte)
	NA Hussein-Dey (Algérie) - Gor Mahia (Kenya)

CHAMPIONNAT LIBYEN DE FOOTBALL / ITTIHAD TRIPOLI : L'entraîneur algérien Benchikha limogé

L'entraîneur algérien de l'Ittihad Tripoli (Div.1 libyenne de football), Abdelhak Benchikha, a été limogé de son poste, huit mois après son arrivée, a rapporté samedi la presse locale. Le limogage intervient après son échec à qualifier le club le plus titré du championnat de Libye pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Al-Ittihad s'est fait éliminer en 16es de finale par les Marocains de RS Berkane en s'inclinant dans les deux manches (3-0, 1-0).

En championnat libyen, Al-Ittihad occupe la 2e place du groupe B (16 pts), à deux longueurs du leader, Asswehli SC. Benchikha (55 ans) s'est engagé en juillet dernier pour un contrat d'une saison renouvelable, après une courte expérience avec l'ES Sétif. L'ancien sélectionneur national (2010-2011) a dirigé plusieurs clubs tunisiens et marocains, mais a également exercé son métier aux pays du Golfe.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL (27E J) OGC NICE :

Remis d'une blessure, Atal de retour dimanche face à Strasbourg

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, remis de sa lésion aux ischios, devrait effectuer son retour à la compétition dimanche lors de la réception du RC Strasbourg (15h00), dans le cadre de la 27e journée du championnat de France de Ligue 1 de football.

«Victime d'une lésion aux ischios à Lille le 1er février, Youcef Atal postule à nouveau à une place dans le groupe», a annoncé le club azuréen sur son site officiel. Le latéral droit des Verts (22 ans/ 6 sélections) s'est blessé lors du match en déplacement face à Lille (défaite 4-0). Atal a glissé en bout de course avant de se relever en se tenant le haut de la cuisse gauche.

Avant de contracter sa blessure, l'ancien sociétaire du Paradou AC (Ligue 1/ Algérie) restait sur de belles prestations qui lui ont valu d'être élu joueur du mois de son équipe à trois reprises. Un retour attendu qui tombe au point nommé, à trois semaines des deux matchs de l'équipe nationale prévue à domicile en mars : face à la Gambie en clôture des qualifications de la CAN-2019, et en amical contre la Tunisie. Atal a rejoint Nice l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (5E JOURNÉE/GR:B) : CS Sfaxien- ES du Sahel: l'Algérien Ghorbal au sifflet

La Confédération africaine de football a désigné un trio arbitral algérien sous la conduite de Mustapha Ghorbal pour diriger la rencontre entre le CS Sfaxien et l'ES du Sahel prévue le 10 mars au stade Tayeb Mhiri à Sfax à partir de 17h00, pour le compte de la 5e journée de la phase de poules (groupe B) de la coupe de la Confédération. Le directeur de jeu Ghorbal sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. A l'issue de la quatrième journée, le CS Sfaxien est leader du groupe B avec 5 points devant Enugu Rangers (NGR) et l'ES Sahel (4 pts). Les Burkinabés de Salitas ferment la marche avec 2 points. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale de la coupe de la Confédération.

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE DES U23 - PRÉPARATION : 23 joueurs convoqués pour un stage du 2 au 5 mars à Sidi-Moussa (FAF)

Vingt-trois joueurs de la catégorie des moins de 23 ans ont été convoqués pour le stage bloqué, prévu du 2 au 5 mars 2019 au Centre Technique National de Sidi-Moussa (Alger), sous la direction du nouveau sélectionneur national de la catégorie, le Français Ludovic Batelli, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23) prépare les éliminatoires de la CAN U23. Exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, l'Algérie affrontera au deuxième tour la Guinée équatoriale. La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo.

Les partenaires de Hichem Boudaoui avaient disputé deux matchs amicaux contre leurs homologues tunisiens en février avec à la clé un nul (1-1) et une défaite (1-0). La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, qualificative aux Jeux Olympiques Tokyo 2020 aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre prochain. Avec six joueurs convoqués, le Paradou AC est le club le mieux représenté dans ce stage, devant l'USM Alger et l'ASO Chlef, relativement bien présents aussi.

Liste des 23 joueurs convoqués:

Il s'agit de Sifour Abdelmoumène (USMA), Boutaga Ahmed (USMB), Daàs Saïd (MCA), Bouguerra Aymen (PAC), Gatal Oussama (USMB), Mouali Hamza (PAC), Khacef Naoufel (NAHD), Merouani M'Hamed (MCA), Tougaï Mohamed (NAHD), Haddad Mouad (JSMS), Douar Youcef (PAC), Boudaoui Hicham (PAC), Merrill Islam (ASO), Belarbi Kamel (USMA), Tahri Abdeljalil (PAC), Bechou Youssef (CRB), Yaïche Ilyès (NAHD), Kaïbou Abdelkader (ASO), Boudchicha Aïssa (ESS), Benhammouda Billel (USMA), Zorgane Adem (PAC), Kaddour Chérif Chaker (ASO) et Mahious Aymen (ASAM)

ALGÉRIE - DIVISION HONNEUR : Décès d'un jeune joueur du CRB Hmadna (FAF)

Le jeune footballeur Mohamed Amine Abed, sociétaire du CRB Hmadna est décédé vendredi soir à l'hôpital de Oued R'hiou des suites d'une blessure, contractée lors d'un match de championnat, ayant opposé son équipe à l'US Merdja Sidi-Abed, pour le compte de la 17^e journée du Championnat national de la Division Honneur, a annoncé samedi la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

«C'est avec une grande tristesse que le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a appris le décès du jeune Abed Mohamed Amine (17 ans), survenu le vendredi 1^{er} mars, lors d'un match de championnat, relevant de la Ligue de Wilaya de Relizane» a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

«Blessé au cours de cette rencontre, disputée sur le terrain de l'US Merdja, Abed a été transporté en urgence à l'EHôpital de Oued R'hiou où il a rendu l'âme» a encore précisé l'instance fédérale, en présentant ses sincères condoléances à la famille du défunt, tout en l'assurant de sa profonde sympathie.

APS

LIGUE 2 MOBILIS - RC KOUBA : La nouvelle SSPA / RCK voit enfin le jour

La société sportive par actions du Raed Chabab Kouba (SSPA/RCK) a été créée jeudi, en marge de l'Assemblée générale ordinaire du club (AGO), tenue au stade Mohamed-Benhaddad de Kouba, et marquée par l'approbation à l'unanimité des bilans moral et financier pour l'année 2018, a annoncé le président de la formation banlieusarde, Mohamed Seghir Farès.



Cette nouvelle SSPA/RCK a été «dénommée Raed Riyadhi El Djadid» a précisé le boss des Vert et Blanc à l'APS, ajoutant que le Conseil d'administration est présidé par Sofiane Larbi, qui détient 26% des actions.

Ce qui le place devant le président Mohamed Seghir Farès, qui en détient 20%, alors que le Club Sportif Amateur en possède 34%.

Des acquisitions provi-

soires cependant, car le RCK espère «céder un total de 67% de ses actions» à un potentiel investisseur, qui voudrait reprendre le club.

Un projet qui répond aux dernières recommandations de la Fédération algérienne de football (FAF), ayant saisi les différents clubs professionnels au mois de décembre 2018, pour les inciter à ouvrir leurs capitaux respectifs.

Une situation qui permet-

tra à des entreprises économiques de les accompagner.

«Notre dossier sera déposé la semaine prochaine au niveau de la FAF» a encore annoncé Fares, en révélant que «deux filiales» de la société pétrolière algérienne «Sonatrach» seraient intéressées par l'accompagnement du RCK. La première société sportive par actions du RCK avait vu le jour pendant la saison 2010-2011, avec l'avè-

nement du professionnalisme en Algérie, mais elle a été dissoute en 2012, après la relégation du club en division Amateur, où il était resté jusqu'en 2017.

L'AGO de jeudi a été marquée par la présence de 23 membres sur le total de 35 que compte l'Assemblée générale du Raed, et ils ont approuvé à l'unanimité les bilans moral et financier qui y ont été présentés.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE - CRYSTAL PALACE : Le défenseur Mamadou Sakho opéré du genou droit

Le défenseur international français de Crystal Palace, Mamadou Sakho a été opéré du genou droit cette semaine, a annoncé samedi la Fédération française de football (FFF), alors que le club employeur n'a avancé aucune date pour son retour à la compétition. «J'espère revenir vite sur le terrain», s'est contenté de commenter sur son compte Twitter le joueur aux 29 sélections, rappelé en équipe de France fin 2018. Le message de Sakho

était accompagné d'une photo, le montrant aux côtés du Docteur Eric Rolland, qui l'a opéré cette semaine à Paris. Le défenseur de 29 ans apparaissait debout, mais soutenu par des béquilles, la jambe droite contenue dans une attelle. L'ancien central du Paris SG et de Liverpool, a subi une intervention au niveau du ménisque, sans ablation. Il va désormais suivre un protocole de soin avec Crystal Palace, a-t-on appris auprès de son en-

tourage. Le club du sud de Londres, qui évolue dans la seconde moitié du championnat anglais, n'a donné aucune indication concernant la durée de son absence.

«Mamadou va nous manquer», a simplement déclaré Roy Hodgson, l'entraîneur des «Eagles». «Il a été très bon depuis que je suis là. Exceptionnel. Son association avec (James) Tomkins est fantastique, donc il va vraiment nous manquer».

RÈGLEMENTS :

Un but inscrit après une main, même involontaire, sera désormais invalidé (IFAB)

Tout but inscrit par un joueur ayant commis une faute de main, même de manière involontaire, sera désormais invalidé, a acté samedi l'International Board, le garant des règles du jeu en football.

La décision prise par l'International Football Association Board (IFAB), réunie samedi à Aberdeen (Ecosse), était attendue depuis début novembre et une réunion préparatoire de l'instance qui examine et détermine les modifications des règles du jeu du football. «Sur le sujet de la faute de main, l'IFAB a décidé de fournir une définition

plus précise et détaillée de ce que constitue une faute de main, en particulier au regard des actions lors desquelles une main involontaire ou accidentelle sera sanctionnée», a rapporté dans un communiqué l'organe installé à Zurich.

A titre d'exemple, l'IFAB indique qu'un but inscrit directement de la main/du bras (même de manière accidentelle) et un joueur qui marque ou se crée une opportunité de marquer après avoir obtenu la possession/le contrôle du ballon de la main/du bras (même de manière acciden-

telle) ne sera plus toléré». La loi 12 relative aux «fautes et incorrections» prévoyait jusqu'à présent de sanctionner d'un coup franc (ou d'un penalty) le fait de toucher «délibérément le ballon de la main». Cette notion d'intentionnalité est désormais supprimée sur toute action débouchant sur un but. L'IFAB, composée de représentants de la Fifa et des quatre fédérations britanniques pionnières du football (anglaise, écossaise, galloise et nord-irlandaise), a modifié plusieurs autres points de règlement lors de sa réunion an-

nuelle à Aberdeen. Ainsi, lors d'un remplacement, le joueur amené à quitter le terrain devra le faire par le chemin le plus court. Jusqu'alors, il devait sortir par le milieu de terrain et taper dans la main du joueur le remplaçant. Parmi les autres changements actés samedi, l'IFAB cite «des mesures concernant les attaquants qui créent des perturbations dans le +mur+ érigé par la défense adverse» ou encore le fait que le gardien soit désormais obligé de n'avoir qu'un pied sur sa ligne de but au moment d'un penalty, et non plus les deux.

ALLAN SERA VENDU CET ÉTÉ

Annoncé avec insistance à Paris cet hiver, le milieu de terrain de Naples, Allan, serait enfin autorisé à s'en aller. En effet, si l'on en croit le Corriere della Serra, Aurelio De Laurentiis, le président napolitain qui veut recruter Mauro Icardi, aurait prévu de céder le brésilien pour financer cette arrivée. Reste à savoir si les Parisiens en profiteront ou non.



Aubameyang : «Je suis impatient de revenir en France»

Passé par la Ligue 1, l'attaquant d'Arsenal a hâte de revenir en France pour affronter Rennes. Il a défendu les méthodes d'Unai Emery dont il est fan.

Pierre-Emerick Aubameyang connaît la Ligue 1 comme sa poche. Si l'international gabonais est désormais dans une autre galaxie et a énormément progressé au Borussia Dortmund et à Arsenal, il a connu plusieurs clubs en France. Passé par l'AS Saint-Étienne mais aussi l'AS Monaco, Dijon et Lille, le buteur d'Arsenal va faire son retour en France pour affronter le Stade Rennais en huitième de finale de la Ligue Europa.

Dans un entretien accordé à RMC Sport, Pierre-Emerick Aubameyang n'a pas caché sa satisfaction de revenir en France pour affronter Rennes la semaine prochaine : "Je suis très impatient de retourner en France, d'autant que c'est à côté de chez moi. Forcément, j'ai de la famille qui va venir au match. On sait que ça ne va pas être facile. Si Rennes en est là, c'est parce qu'ils l'ont mérité. On ne s'attend pas à un match facile".

Riyad Mahrez sur les tablettes de la Juve

Selon la presse anglaise, les dirigeants de la Juventus de Turin préparent une offre pour Riyad Mahrez lors du prochain mercato d'été. Un échange avec Douglas Costa est envisagé pour attirer l'Algérien de 28 ans.

Un an après avoir rejoint Manchester City, Riyad Mahrez pourrait déjà quitter les champions d'Angleterre en titre. Selon le média italien « Virgilio », les Citizens et les Bianconeri Turin pourraient faire un possible deal l'été prochain. Riyad Mahrez rejoindra la Vieille Dame tandis que Douglas Costa ferait le chemin inverse. La direction italienne est intéressée par le profil de l'attaquant algérien de Manchester City. Celui-ci était déjà dans leurs petits papiers il y a deux ans lorsqu'il évoluait chez les Foxes de Leicester.

Arrivé de Leicester l'été dernier contre 68 millions d'euros, Mahrez peine à se faire une place de titulaire au sein de l'effectif de Pep Guardiola. Cette saison, l'international algérien (43 sélections, 10 buts) a disputé 33 rencontres, dont 22 de Premier League. Le joueur de 28 ans est impliqué dans buts des Citizens : 10 buts inscrits et 10 passes décisives. Chez les Sky Blues, il est notamment mis en concurrence avec Bernardo Silva, Raheem Sterling ou encore Leroy Sané qui sont incontournables dans le dispositif de Pep Guardiola.

Riyad Mahrez évolue en Premier League depuis 2014. Il a remporté le championnat d'Angleterre lors de la saison 2015-2016 avec Leicester. Lors de cette saison, il avait remporté le Ballon d'Or africain et avait été désigné meilleur joueur du championnat anglais. A Manchester City, Mahrez a déjà gagné la Coupe de la Ligue et la Super Coupe d'Angleterre. Il est lié aux Sky Blues jusqu'en 2023.

Kroos détruit un ancien du Real

Critiqué par son compatriote Bernd Schuster, ancien joueur et entraîneur du Real Madrid, Toni Kroos lui a vertement répondu.

Lors de la défaite du Real Madrid face au FC Barcelone, mercredi en demi-finale retour de la Coupe du Roi (0-3, aller 1-1), Bernd Schuster, qui a joué pour les deux clubs et entraîné la formation merengue en 2007-2008, s'est montré particulièrement critique en évoquant le milieu de terrain madrilène, et notamment la prestation de Toni Kroos.

"Au milieu de terrain, le Real ne domine personne. Même contre Gérone, ils n'arrivent pas à gagner la bataille du milieu", a d'abord tonné l'Allemand au micro de l'émission Radioestadio, sur la radio Onda Cero, avant de s'en prendre frontalement à son compatriote: "Kroos est devenu un tracteur diesel, pas une Audi diesel. Il avance en trotinant et ne fait rien."



KANE VERS LA SORTIE ?
D'après le Daily Telegraph, le club redoute le départ de son capitaine. Courtisé par le Real Madrid, entre autres, l'Anglais de 25 ans pourrait aller voir ailleurs, d'autant que son club ne semble pas en mesure de remporter le moindre trophée cette saison. Largué en championnat, pas favori en Ligue des Champions, les Spurs peuvent s'inquiéter d'une volonté de départ de leur ambiteux capitaine, auteur de 20 buts en 32 rencontres, toutes compétitions confondues. Réponse l'été prochain.

CAVANI SERA TROP JUSTE POUR MU SELON TUCHEL

Alors qu'il y a quelques jours Thomas Tuchel était confiant pour le retour d'Edinson Cavani, aujourd'hui le technicien allemand a avoué s'être un petit peu emballé pour son attaquant uruguayen. Tout juste de retour dans le groupe après une blessure à la hanche, le Matador ne jouera pas ce samedi contre Caen (17h).

Auteur de 17 buts en 16 rencontres de Ligue 1 cette saison, Cavani sera très certainement trop juste pour disputer le match retour contre Manchester United mercredi prochain. L'entraîneur parisien s'est exprimé à ce sujet en conférence de presse aujourd'hui. "J'étais trop optimiste la dernière fois, c'est ma faute. C'est trop tôt, on ne peut pas prendre de risques avec lui. Il est super important pour nous. On doit être attentifs. Si je suis réaliste, c'est très très court pour Manchester. C'est absolument normal car il a fait beaucoup de travail."



DROITS DE L'HOMME Une délégation du CNDH à Genève pour une rencontre des institutions nationales des droits de l'Homme

Une délégation du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), conduite par sa présidente, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, prendra part du 4 au 7 mars courant à Genève à la session annuelle de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'Homme, indique un communiqué du Conseil. Le programme de cette rencontre porte sur «l'examen du projet de plan d'action sur le développement durable au titre de l'année 2019», «le rôle des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) dans la prévention des conditions menant à des déplacements internes» et «la mise en oeuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour les migrations fondées sur les droits de l'Homme et sensibles au genre: le rôle des INDH», précise la même source. «Aborder les droits humains des femmes et des filles en appliquant le mandat et les prérogatives des INDH en vertu des principes de Paris: expériences, leçons et pratiques des INDH», figure également parmi le programme de cette réunion. Par ailleurs, la délégation du CNDH assistera également aux réunions annuelles des Réseaux africain et arabe des INDH, conclut le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE 2019 M. Zalaane remplace M. Sellal à la tête de la direction de campagne du candidat Bouteflika

M. Abdelghani Zaalane, désigné samedi directeur de campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika en remplacement d'Abdelmalek Sellal, a occupé auparavant plusieurs hautes fonctions dont celle de ministre des Travaux publics et des Transports.



Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Zaalane (55 ans) est également titulaire d'un magister en Administration et développement. Il avait entamé sa carrière

professionnelle en tant que cadre supérieur aux collectivités locales (1990-1999) avant d'être promu secrétaire général de la wilaya de Tébessa (1999) puis de Batna (2004). En 2006, il a

été élevé au rang de wali d'Oum El Bouaghi, puis de Béchar en 2010 et d'Oran en 2013. Depuis mai 2017, il occupe le poste de ministre des Travaux publics et des Transports.

ENVOIS POSTAUX INTERNATIONAUX : Algérie Poste améliore son classement mondial de 50 places



L'opérateur Algérie Poste (AP) a accompli une amélioration «substantielle» sur le plan de la qualité de service pour les envois postaux internationaux, conduisant à un avancement significatif dans le classement au niveau mondial avançant de 50 places entre novembre 2018 et janvier 2019, indiquait hier un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique. Ainsi, AP est passée, durant cette période, de la 137^{ème} place à la 87^{ème} place sur les 204 opérateurs désignés au niveau international, utilisant le système international, dit IPS (International Postal System). De même, et au niveau régional, la poste algérienne passe de la 13^{ème} à la 7^{ème} place, au niveau des pays arabes, et de la 30^{ème} à la 13^{ème} place, au niveau des pays africains, précise la même source, citant le dernier rapport publié par l'Union Postale Universelle, sur l'utilisation du système de traçabilité des objets postaux. Ce classement, qui

prend en compte trois principaux indicateurs de performance, liés à la livraison, à la collecte et au transport des objets postaux, se base sur les données collectées, automatiquement, par le système international «IPS», permettant la traçabilité et le suivi, en temps réel et de bout en bout, des envois postaux identifiés, du dépôt jusqu'à la livraison finale, explique le communiqué. Cette performance «est le fruit des réformes engagées, sur la base de l'analyse fonctionnelle de l'ensemble des structures de l'Etablissement, visant l'amélioration de la sécurisation et de la qualité de service en matière de distribution postale, aussi bien que des mesures prises pour généraliser l'utilisation du système IPS au niveau des établissements postaux, sur l'ensemble du territoire national». Par cette démarche Algérie Poste espère «améliorer encore plus la qualité de ses services, afin d'atteindre le niveau attendu par les citoyens», conclut la même source.

ALGÉRIE-TURQUIE Cosider se lance dans la fabrication de tuyaux en fonte ductile en Algérie

Le groupe algérien Cosider et la société turque, Samsum Makina Sanayi, ont signé hier à Alger un accord pour la construction d'une usine de fabrication de tuyaux en fonte ductile, dans la zone industrielle de Sidi Khettab (Relizane), représentant un investissement global de 80 millions d'euros. L'accord a été signé par le P-dg du groupe Cosider, Lakhdar Rekhroukh et par le P-dg de la société turque, Yucuf Adnan Yucel, en présence du ministre des Ressources en



eau, Hocine Necib et le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. L'usine, dont la durée de réalisation est de 18 mois, aura une capacité de production annuelle de 100.000 tonnes. Elle permettra ainsi de couvrir les besoins du marché national, tout en ayant des ambitions d'exportation vers des

Marchés étrangers, selon une fiche technique distribuée à la presse. Conformément à la réglementation à l'exportation régissant les investissements étrangers en Algérie, le projet est détenu à 51% par Cosider-BTPH et à 49% par la société turque. L'usine sera implantée sur un terrain d'une superficie de 33 hectares,

situé dans la zone industrielle de Sidi Khettab, dans la wilaya de Relizane (l'Ouest algérien). L'usine, qui permettra la création de 160 emplois, sera animée par deux équipes se reliant au quotidien. A noter que les tuyaux en fonte ductile sont produits dans seulement 13 pays au monde.

MARCHES À TRAVERS LE PAYS: Un décès et 183 blessés

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré un décès et 183 blessés, lors des marches populaires organisées, vendredi, dans les différents wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha a admis la dépouille du citoyen Hassen Benkhedda, âgé de 56 ans, a précisé la même source, ajoutant que



«pour déterminer les causes exactes du décès, il a été décidé, conformément aux procédures judiciaires en vigueur, de procéder à une autopsie».

Par ailleurs, 183 blessés ont été admis au niveau des différents établissements hospitaliers à travers le territoire national, dont la majorité a quitté ces structures sanitaires, après avoir reçu les

soins nécessaires, à l'exception de cinq (5) cas placés sous surveillance médicale, dont un cas critique, a poursuivi la même source. La Direction Générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait auparavant indiqué, dans un communiqué, que «quelque cinquante six (56) policiers ont été blessés, vendredi à Alger, lors d'une opération de rétablissement de l'ordre public, suite à des actes de violence et de vandalisme».

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 12 morts et 8 blessés ces dernières 48 h

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 8 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours de ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique un bilan des services de la Protection civile rendu public hier. L'accident qui a causé le nombre le plus élevé de victimes s'est produit à Ghardaïa où 4 personnes sont décédées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, suivie d'un incendie, sur la RN 49, commune et daïra de Zelfana, précise la même source. Par ailleurs, une personne est décédée à Souk Ahras intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage, dans une habitation en cour de construc-

tion, au lieu-dit Mechetet Karia, commune et daïra d'Ouled Driss. Vingt-quatre autres personnes incommodées par l'inhalation de monoxyde de carbone ont été secourues par les unités de la Protection civile qui leur ont prodiguées les premières soins avant de les évacuer vers les établissements de santé: 8 à Oum El Bouaghi, 5 à Ain Defla, 4 à Constantine, 4 à Bouira, 2 à Annaba et 1 à Tébessa. Les unités de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de 8 incendies urbains, divers et de palmeraies, au niveau de wilaya de Constantine, Bordj Bou Arreridj, Ghardaïa, Bouira, Médéa, Tizi-Ouzou, Illizi et Alger. Aucune perte en vies humaines n'est à déplorer, précise le bilan.